

Valais
Alcan taille
son personnel
à la hache

**Service
public**
Licenciements
et privatisations

France
Retour sur les
banlieues

Bolivie
Les banquiers
tranquilles?

**Israël-
Palestine**
Le plan de
Sharon sans
Sharon

Zurich
Les fruits
amers de la
« table ronde »

Les enjeux de la campagne LEtr/LAsi



**Irak, 3 ans après:
il est grand temps
qu'ils s'en aillent!**

SOMMAIRE

Perspectives	
Dynamique des accords bilatéraux et turpitudes syndicales	2
Swisscom: la continuité d'une politique au service du capital	2
Actuel	
Les vrais enjeux de la campagne contre la LEtr et la LAsi	3-4
Brèves	3
Suisse	
Alcan taille son personnel à la hache!	4
CCF Cargo: la destruction du service public	5
Au Tessin, la lutte se prépare	5
Dossier	
Irak: il est grand temps qu'ils s'en aillent!	6-7
Un fax, des oreilles, tous complices	6
Les Forces occupantes doivent quitter le pays	6-7
Syndicats irakiens: contre la mainmise sur les ressources de l'Irak!	7
Suisse	
Jobs à Fr. l'000.-, «aide» sociale et cirage de pompes	8
Zurich: les fruits amers de la politique des «tables rondes»	8
International	
France: misère sociale dans les quartiers populaires et misère de l'information	9
Bolivie: les banquiers peuvent rester sereins	10
Ecouter·Voir·Lire	
Acrimed – Médias en campagne – Retour sur le référendum 2005	11
Dupain – Les Vivants	11
En bref	11
Agenda	
11	
Dernière	
Le plan de Sharon sans Sharon	12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
 abonnement@labreche.ch
 tél. 021 621 89 87
 case postale, 1000 Lausanne 20
 CCP 17-247469-2
 Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.–
 Abonnement de soutien: dès Fr. 50.–

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gygax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joel Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

Dynamique des accords bilatéraux et turpitudes syndicales

JOËL VARONE

À l'issue des résultats de la votation du 25 septembre, le petit monde de la gauche «sociale-démocrate» helvétique claironnait. Le Oui du 25 septembre représentait à leurs yeux le Oui de l'ouverture, le Non à la xénophobie. Jean-Claude Renwald, membre de la direction d'Unia, allait même plus loin en affirmant: «Le oui du 25 septembre est donc celui de la Suisse de l'ouverture, mais aussi celui des forces qui veulent construire une Suisse solidaire dans une Europe sociale.»¹ Quelques mois plus tard, et pour peu que l'on veuille bien ouvrir les yeux sur la réalité sociale, force est de constater que le Oui du 25 septembre était avant tout le Oui du patronat, le Oui de la déréglementation sociale, le Oui à la mise en concurrence des salarié·e·s. Le Oui du 25 septembre s'inscrivait enfin dans le prolongement de l'acceptation des accords de Schengen-Dublin pour une Europe forteresse sélectionnant drastiquement sa main-d'œuvre étrangère. Les liens entre le 25 septembre, Schengen-Dublin et la nouvelle loi sur les étrangers sont évidents. La logique utilitariste de sélection et de mise en concurrence de la main-d'œuvre est la même. Tout comme Schengen-Dublin, le Oui du 25 septembre est venu renforcer la politique des deux cercles contenue dans la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr).

Parallèlement, avec la 6^e révision de la loi sur l'asile, les autorités renforcent le processus d'exclusion et de «clandestinisation» des immigré·e·s. Le nombre de requérants d'asile qui se retrouveront privés d'aide sociale ne cessera de croître au même titre que le nombre de pauvres que compte notre pays. D'après la dernière étude menée par

Caritas, plus d'un million de personnes vivent dans la pauvreté en Suisse, soit une personne sur sept! Parmi ces personnes, quelques 231'000 travailleurs à temps plein n'arrivent pas à boucler leur fin de mois, soit 7,4% des personnes actives!

Cette précarisation croissante du salariat, entretenue dans la dynamique néolibérale de la construction européenne et des accords bilatéraux, frappe de plein fouet, y compris les secteurs conventionnés de l'économie privée. L'Union syndicale suisse (USS), et plus particulièrement Unia, avait annoncé des victoires et des conquêtes à venir avec les bilatéraux, notamment dans les secteurs de la construction et de la métallurgie. Malgré les bilans de succès complètement aveugles des directions syndicales force est de constater les reculs historiques des conventions collectives dans ces deux secteurs clés. Dans les deux cas, Unia a concédé une flexibilisation importante du temps de travail. Dans les deux cas, Unia n'a pas pu faire passer la moindre avancée significative. La CCT des machines signée à la fin de l'année 2005 ne prévoit ainsi ni retraite anticipée, ni salaire minimum. Pire, l'article 57 de la CCT prévoit une flexibilisation accrue du temps de travail. Après l'introduction de l'article de crise dans les années 90, il sera désormais possible aux industriels d'augmenter la semaine de travail de 2h30 pour garantir leur compétitivité. Qu'importe que les entreprises soient dans les chiffres noirs! Renzo Ambrosetti, coprésident d'Unia, va même jusqu'à justifier cette flexibilisation: «Il y a des gens qui ne veulent rien savoir de la pression de la concurrence, mais cette dernière est bel et bien une réalité.»² Et quand la défense du *Standort Schweiz* passe avant les intérêts des salarié·e·s, la reconduction de la paix du travail devient naturelle...

Quelques semaines avant le 25 septembre, Unia avait déjà montré des signaux patents de sa faiblesse et de sa soumission en cédant tout contrôle sur le travail du samedi dans le secteur du bâtiment. Soucieuse de ne pas laisser de vide conventionnel avant la votation du 25 septembre, la direction d'Unia s'était empressée de signer la nouvelle CCT du bâtiment. Outre le travail du samedi, une flexibilisation des horaires permet désormais aux patrons de faire travailler leurs ouvriers jusqu'à 48 heures par semaines sans avoir à payer la moindre surcharge. En Valais, un accord signé par Unia en ce début d'année autorise même à aller jusqu'à 50 heures par semaine!

Renzo Ambrosetti avait raison quand il disait qu'il ne fallait pas trop insister sur les cultures différentes du SIB et de la FTMH dans le nouvel appareil d'Unia: «On doit faire attention avec ce genre de clichés car, en définitive, les négociations dans le bâtiment ne se sont pas déroulées autrement que celles dans l'industrie des machines.»

Rédacteur du magazine du SSP en Suisse alémanique, Christophe Schlatter pensait au lendemain du 25 septembre que la campagne bilatérale avait consacré la force publique des syndicats: «Nous avons montré que l'on doit compter avec nous. Et que l'on peut compter sur nous.» Le patronat a apprécié ce soutien le 25 septembre dernier, mais a rapidement remis l'église au milieu du village en montrant quelle force comptait réellement en Suisse et quelle fonction il comptait faire assumer aux syndicats... celle de porteurs d'eau!

1. L'Événement syndical, 28.9.05.
 2. *Work*, 9.12.05.

Swisscom: la continuité d'une politique au service du capital

GIUSEPPE SERGI

Le projet de cession de la participation majoritaire de la Confédération dans Swisscom a suscité de multiples réactions et même l'annonce d'un référendum.

L'essentiel de ces réactions se sont cependant focalisées uniquement sur la question de la structure de propriété de Swisscom: une approche nettement trop limitée.

Il est certain qu'il existe une relation étroite entre la modification de la structure de propriété des ex-régies fédérales et la politique menée par celles-ci. Dans le cas de Swisscom, cela relève de l'évidence. La transformation en société anonyme et sa cotation en bourse (c'est-à-dire la vente d'une partie de l'entreprise à des investisseurs privés) a constitué une étape importante dans le développement d'une logique de marché tendant à la valorisation du capital à travers la réalisation d'un profit en mesure d'égaliser celui réalisé par les entreprises du même secteur et, en moyenne, d'autres secteurs.

L'arrivée de capitalistes-actionnaires privés a permis à Swisscom de justifier toutes ses décisions en matière de personnel (la suppression de milliers d'emplois, les plans de restructuration, les attaques contre les salaires, l'augmentation des rythmes de travail, etc.) de même que ses décisions stratégiques. Malgré leur statut minoritaire, les actionnaires privés ont de fait conditionné et déterminé les choix d'ensemble de l'entreprise: voilà le lien fondamental entre changement de propriété et domination des intérêts du capital privé par rapport au rôle du service public.

Cela dit, le cas de La Poste montre que la structure de propriété n'est pas nécessairement un obstacle au développement d'une logique de rentabilité financière. La Poste n'est en effet pas une société anonyme: elle est restée une société de droit public complètement contrôlée par la Confédération. Pourtant, à certains égards, sa politique est encore plus brutale et plus radicale

que celle conduite par Swisscom (et par les CFF, transformés en société anonyme mais avec un seul actionnaire, pour l'instant en tous cas: la Confédération). Les profonds et violents processus de restructuration, la diminution constante des coûts (à commencer par ceux du personnel), la destruction du concept de service public – en tant que droit des citoyens à disposer d'infrastructures en mesure de répondre à leurs besoins de manière appropriée – l'illustrent. Une politique qui a amené La Poste à engranger un bénéfice de près de 1 milliard de francs sur le dos des travailleur·e·s et au détriment du service public.

En réalité, ce sont surtout la législation et les directives mises en œuvre par ladite «classe politique» (parlement et gouvernement), à partir du moment où les régies fédérales ont commencé à perdre leur nature d'entreprises publiques (à partir de 1996, avec les réformes qui ont touché aussi bien les ex-PTT que les CFF – des réformes, rappelons-le, soutenues par l'ensemble de l'établissement politique institutionnel), qui ont donné une contribution décisive au développement de cette logique de rentabilité financière. C'est bien dans les divers lois et dans les objectifs que le Conseil fédéral fixe chaque année que nous trouvons les indications auxquelles se réfèrent souvent les dirigeants de ces entreprises lorsqu'ils sont confrontés aux accusations de vouloir réaliser des profits à tout prix, réduire les coûts et être concurrentiels sur le marché international. C'est dans ces orientations politiques et stratégiques que l'on trouve les fondements de la logique de rentabilité financière appliquée au sein des ex-régies fédérales. Et cela, il vaut la peine de le rappeler, quelle que soit leur structure de propriété. Cette dernière, si jamais, sert, pour l'essentiel, à pérenniser ces politiques: il devient en effet difficile, une fois qu'une société anonyme agit dans un marché concurrentiel, de revenir en arrière...

À partir de ces considérations, il apparaît évident que la bataille, certes nécessaire, contre l'éventuelle décision des Chambres fédérales de renoncer à la majorité des actions de Swisscom ne permettra pas de modifier la politique menée par l'entreprise. Il serait illusoire de penser, par exemple, qu'avec un référendum contre cette décision l'on combattrait la «privatisation» de Swisscom: celle-ci est déjà intervenue et sa politique, guidée par la logique de rentabilité financière, continuera même si la majorité des actions devait rester entre les mains de la Confédération. Le problème de fond est donc ailleurs. On peut le formuler comme suit: pour quelles raisons, tout au long de ces dernières années, la Confédération, actionnaire majoritaire de Swisscom, a permis que la politique de cette dernière soit déterminée, pour l'essentiel, par les intérêts de la minorité de ses actionnaires et, en particulier, du cercle restreint de détenteurs d'un grand nombre d'actions? En réalité, nous connaissons la réponse: la «classe politique» dominante souscrit, aujourd'hui comme hier, à cette politique.

Bref, sans remettre en cause les dispositions législatives qui ont amené Swisscom (tout comme La Poste et les CFF) à développer une logique de marché, une éventuelle victoire sur la vente des actions de la Confédération risque de ne pas servir à grand-chose, surtout si l'objectif est de faire en sorte que Swisscom revienne à une logique de service public.

NOS EXCUSES

Nos excuses pour la non-parution du numéro de décembre. Les abonnements seront évidemment prolongés d'un mois

Les vrais enjeux de la campagne LEtr / LAsi

Le 16 décembre dernier l'Assemblée fédérale adoptait la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) et la 6^e révision de la Loi sur l'asile (LAsi). Elle mettait ainsi un point final au processus global de durcissement de la politique migratoire engagé en 2000 par le législateur suite au rejet par le peuple de l'initiative des 18%.

LIONEL ROCHE

Ce durcissement s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la Suisse à la politique européenne en matière de recrutement de main-d'œuvre extra-européenne, d'organisation du travail et de pression à la baisse sur les salaires. Les objectifs visés par l'adoption de la LEtr et de la LAsi doivent donc être envisagés dans la perspective d'une politique d'ensemble englobant à la fois les accords bilatéraux I & II, les accords de Schengen/Dublin, et plus largement les différentes offensives à l'œuvre contre le droit du travail (attaques contre le droit au chômage, démantement des CCT, extension des horaires de travail, Loi contre le travail au noir, etc.), les droits sociaux (démontage de l'AVS, de l'AI, de l'aide sociale, etc.) et le bien commun (démantèlement des services publics assorti d'une politique d'externalisation des tâches à des entreprises sous-traitantes employant massivement des travailleurs précaires dont les requérants d'asile et les sans-papiers).

Avec la LEtr et la LAsi la Suisse, qui possède déjà l'une des politiques migratoires les plus dures du continent, franchit un pas supplémentaire dans la discrimination et l'arbitraire. Plus que jamais xénophobie et utilitarisme ont force de loi. Ces deux textes consacrent des formes éhontées d'esclavage moderne et de marchandisation de l'être humain qui, en s'attaquant aux catégories les plus vulnérables de la population résidente et des salariées, menacent à terme l'ensemble de la population.

LEtr : une loi xénophobe et utilitariste

Pour commencer, rappelons qu'il n'y a pas de rupture fondamentale entre la LEtr et la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) actuelle. Dans l'ensemble la LEtr ne fait qu'inscrire dans la loi des dispositions qui pour la plupart existent déjà sous forme d'ordonnances. Il s'agit donc essentiellement d'une mise à jour du droit des étrangers, de son adaptation en fonction des besoins de l'économie et des transformations géopolitiques dictées par la mondialisation de l'économie et l'intégration de la Suisse à l'Europe.

Au niveau général, la LEtr renforcera le droit d'exception, à savoir un droit différent appliqué aux personnes en fonction de leur origine et de leur qualification. La LEtr élargit le principe de préférence nationale à l'emploi à celui de préférence communautaire, en vertu de l'adhésion de la Suisse aux accords de libre circulation des personnes et à l'espace de Schengen/Dublin. Pour embaucher un/une extra-européen-ne les employeur devront prouver n'avoir trouvé personne sur le marché de l'em-

ploi ni en Suisse, ni au sein de l'Europe des 25. De plus la loi exclut le recrutement de main-d'œuvre non-qualifiée pour n'autoriser que le recrutement de travailleurs qualifiés et spécialisés utiles à l'économie. On retrouve ici l'opposition entre immigration choisie et immigration subie. Il s'agit donc d'une loi strictement xénophobe et utilitariste, taillée sur mesure pour les besoins du patronat. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la principale nouveauté de cette loi, à savoir la généralisation des permis de courte durée: les défenseurs de la LEtr évoquent souvent la suppression officielle du statut de saisonnier pour dire tout le bien qu'ils pensent de la nouvelle loi et tenter de faire passer la pilule. Les apparences sont trompeuses, car avec la généralisation des permis de courte durée, la loi introduit un statut pire encore! Désormais l'immense majorité des extra-européens ne seront autorisés à venir travailler en Suisse que pour une durée d'un à deux ans au maximum. A l'issue de cette période ils seront obligés de quitter la Suisse quand bien même l'employeur souhaiterait les garder. Ils pourront déposer une nouvelle demande d'autorisation d'entrée après une période « appropriée » (sans que le contenu de ce terme ne soit précisé). Avec cette mesure le législateur met plus que jamais à disposition du patronat une armée de réserve de travailleurs et travailleuses corvéables à merci et jetables après usage et répond ainsi aux exigences des employeurs en matière de flexibilisation de la force de travail et d'annualisation de la production.

Ici, il est également légitime de se demander si l'on ne s'achemine pas tout simplement, à terme, vers la suppression pure et simple des autorisations de séjour et d'établissement. Les dispositions concernant la suppression de la conversion automatique des permis B en C après dix ans de séjour s'inscrivent également dans cette logique. De même pour le renforcement des dispositions prévoyant le retrait de l'autorisation des séjours (permis B) ou d'établissement (permis C) en cas de chômage de longue durée ou de risque de dépendance durable des assurances sociales, par exemple pour les travailleurs et travailleuses victimes de graves accidents du travail.

La LEtr détériore également gravement les possibilités de regroupement familial: auparavant, les parents immigrés pouvaient officiellement faire venir leurs enfants jusqu'à 18 ans. Dans la pratique les choses étaient certes différentes, mais au moins cette possibilité était inscrite dans la loi. La LEtr abaisse l'âge limite des enfants ayant droit au regroupement familial à



Les deux lois jouent le rôle de levier au service de la division et de la mise en concurrence de toutes et tous les travailleurs.

12 ans. De plus les parents devront déposer la demande dans les 5 ans après leur arrivée en Suisse. Les enfants de plus de 12 ans pourront exceptionnellement être autorisés à immigrer pour autant que leurs parents déposent une demande dans les 12 mois après leur entrée en Suisse. Dans tous les cas, les autorisations de regroupement familial sont subordonnées à des critères économiques extrêmement élevés (emploi fixe, salaire suffisant, logement décent) et cumulatifs qui sont parfaitement incompatibles avec la situation de personnes maintenues dans la précarité. Tout en maintenant formellement les possibilités de regroupement familial, ces dispositions permettent en pratique de refuser l'immense majorité des demandes. En conséquence, les parents tenteront, en désespoir de cause, de faire venir leurs enfants sans autorisation et essayeront de les faire régulariser sur place. Cette « politique » augmentera d'autant le contingent déjà important de mineurs sans-papiers et, en conséquence, de drames familiaux.

Enfin, la LEtr entere largement les possibilités de régularisation des sans-papiers, même au cas par cas. Les propositions de la gauche visant à l'attribution de permis humanitaires pour les cas d'extrême gravité ont été balayées lors des votes au parlement. Parallèlement, les principales dispositions visant à dissuader et contrôler les employeurs ont également été supprimées des mesures de lutte contre le travail au noir. Autrement dit, les esclavagistes ont le champ libre alors que les mesures répressives contre les sans-papiers sont renforcées: la LEtr prévoit un nouveau type de détention appelé « détention pour insoumission », qui permettra de maintenir ces personnes en prison pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans, ceci en vue d'organiser leur renvoi et alors même que ces personnes n'auront commis aucun délit.

LAsi : la liquidation du droit d'asile

La 6^e révision de la loi sur l'asile (LAsi) signifie simplement l'en-

terrement du droit d'asile dans ce pays. La loi révisée permettra à la Suisse de refuser 98% des demandes d'asile. Elle multipliera les non-entrées en matière, accélérera les procédures et facilitera les renvois. Au final, les personnes exclues du droit d'asile se retrouveront dans les soutes de l'économie suisse, en tant que travailleurs et travailleuses sans-papiers.

Parmi les principaux durcissements, notons que désormais tous les requérants se présentant dans un centre d'enregistrement afin d'y déposer une demande sans être en mesure de présenter des papiers d'identités dans les 48 heures se verront automatiquement signifier une décision de non-entrée en matière. Ils disposeront alors de cinq jours pour déposer un recours et pourront être emprisonnés durant cette période. Or deux tiers des requérants ne disposent pas de papiers d'identités à leur arrivée en Suisse: soit il leur était impossible de les prendre ou de les faire établir avant de fuir leur pays, soit leurs papiers ont été séquestrés par les passeurs lors du « voyage ». Les autorités ont parfaitement connaissance de cette réalité mais choisissent sciemment de l'ignorer.

La LAsi prévoit également d'exclure de l'aide sociale tous les requérants qui après avoir obtenu l'entrée en matière sur leur demande d'asile auront ensuite été frappés par une décision négative en première instance. Ces déboutés du droit d'asile, y compris les femmes et les enfants, seront alors assujettis à l'aide d'urgence (huit francs par jour, logement collectif dans des centres-dortoirs, obligation de se présenter à la police chaque semaine). Cette aide pourra être supprimée en cas de refus de « collaborer » au renvoi, à savoir si les personnes concernées ne sont pas en mesure de fournir les documents de légitimation nécessaires (carte d'identité, acte de naissance, acte de baptême, etc.) à l'établissement d'un laissez-passer. La LAsi produira donc non seulement des sans-papiers, mais aussi des sans-logis. ➔

BRÈVES

Santé des assurés, santé des pharmas

Dès le premier janvier de cette année, les soins ne seront plus remboursés aux assuré-e-s ne pouvant plus payer leur prime maladie. Pire, les assuré-e-s ne pouvant plus supporter les hausses continues des primes ne pourront plus changer de caisse-maladie! Jusqu'à lors, les caisses maladies étaient obligées de rembourser les soins jusqu'à ce qu'un acte de défaut de bien soit établi. A partir de ce moment, les services sociaux de l'Etat prennent à leur charge les coûts, remboursant également les caisses maladies depuis le début de la procédure de poursuite. Avec cette nouvelle ordonnance, il s'agit non seulement d'un transfert de coûts des assureurs privés vers l'Etat, mais surtout de la restriction des soins pour la partie la plus fragilisée de la population. Les soins n'étant plus remboursés, de nombreux malades se priveront de consultation, attendant que leur état de santé se dégrade jusqu'à ne plus tenir avant de se faire prendre en charge. A n'en pas douter, cette nouvelle mesure restrictive ne contribuera nullement à effectuer des économies. Au contraire, tous les spécialistes sont formels: plus un système de santé est orienté vers la prévention et les interventions rapides, moins il coûte. En Suisse cependant, la logique marchande, qui sous-tend l'existence de caisses maladies privées, pousse les assureurs à se débarrasser des mauvais risques et plus encore des mauvais payeurs. Qu'importe si cette mesure alourdit la facture globale des coûts de santé tant qu'elle permet d'alléger celle des assurés...

De l'autre côté, les industries pharmaceutiques se frottent les mains. Novartis vient de déclarer un bénéfice net pour 2005 de 7,25 milliards de francs, soit une hausse de 10% par rapport à l'année précédente. Cependant, ce nouveau record ne semble pas être du goût des grands investisseurs qui attendaient sans doute plus de rapacité du N°4 mondial de la pharma. Le titre a ainsi chuté de 2,25% à l'annonce de ces résultats. Une chose est certaine: ce ne sont pas les nouvelles mesures prises par Pascal Couchepin pour favoriser les génériques et baisser ainsi les dépenses en médicaments qui ont inquiété les investisseurs. A travers une série de rachats pour plus de 16 milliards de francs, Novartis s'est en effet profilé comme N°1 mondial du générique...

Grèves et répressions

Si la répression et la campagne contre les grévistes du métro de New York peuvent impressionner, force est de constater que les rapports sociaux se sont aussi passablement durcis en Europe. Le secteur des transports vit en effet une libéralisation effrénée dont l'ampleur n'a d'égale que la détermination des investisseurs et des gouvernements. C'est ainsi que le gouvernement français ignore superbement la grève des tramontins marseillais à l'automne dernier. Pire, après plus de quarante jours de grève pour lutter contre la privatisation de nouvelles lignes, la grève des tramontins a été déclarée par le Tribunal de Grande Instance comme étant illégale car la privatisation de ces lignes ne relèverait pas de la sphère d'activité des syndicats!

Quelques semaines plus tôt, le même gouvernement Villepin n'avait pas reculé devant l'emploi d'un commando du GIGN pour mater la résistance des salariées de la SNCM contre la vente de leur société à une compagnie privée (dont le dirigeant, Butler, est un ami d'école de Villepin...) et la dégradation de leur condition de salaire. Il faut dire que le monde des transports maritimes est particulièrement visé par les multinationales. La compagnie Irish Ferries n'a ainsi pas hésité, en octobre 2005, à licencier 550 ouvriers irlandais pour les remplacer immédiatement par des travailleurs en majorité lituaniens payés à coup de lance-pierres. Alors que le salaire minimum irlandais est de 7,65 euros, la compagnie voulait payer ses nouveaux collaborateurs à 3,5 euros. Le nombre d'heures de travail supplémentaires devait atteindre les 84 heures! Plus de 100 000 personnes ont manifesté à Dublin le 9 décembre dernier pour dénoncer le dumping salarial et l'exploitation qui s'impose dans les ports.

Le 16 janvier dernier, une grève des dockers des cent plus grands ports européens a été massivement suivie. Plusieurs milliers de dockers ont également manifesté devant le parlement européen afin de dénoncer un projet de directive européenne visant à autoriser les armateurs à pouvoir employer leur propre personnel pour charger et décharger leur cargaison. En jeu, le non-respect des législations sociales des pays d'accostage et la réduction drastique des salaires des dockers... Grâce à la mobilisation et à la détermination des grévistes, la directive a été repoussée. Un sérieux encouragement à poursuivre et à étendre les luttes au-delà des frontières nationales.

La possibilité d'une admission pour raison humanitaire, que la gauche parlementaire avait en son temps utilisée pour justifier son vote d'entrée en matière sur l'examen de la loi, est également supprimée. Elle est remplacée par une admission provisoire, accordée au cas par cas par les cantons, et dont la durée sera limitée à 12 mois. Quant à l'admission définitive pour cas de rigueur, elle sera conditionnée à des critères extrêmement restrictifs.

A tout cela s'ajoutent des mesures répressives extrêmement sévères, comme la possibilité accordée à la police de perquisitionner le logement des requérants sans mandat judiciaire, le renforcement des mesures de contraintes (doublement de la durée maximale de détention en vue de l'exécution du renvoi qui passe de 9 à 18

mois, plus détention pour insoumission), enregistrement des données biométriques (possibilité de soumettre les mineurs à des tests osseux en cas de doute sur leur âge), etc.

Une campagne nécessaire, saura-t-elle être utile ?

Si elles s'inscrivent dans la continuité du droit en vigueur, la LEtr et la LAsi n'en marquent pas moins une dérive sans précédent. Impulsé par l'UDC – et les milieux patronaux – le durcissement de la politique migratoire a été repris par les partis dits du centre (PDC, PRD) qui espéraient ainsi la concurrencer sur son terrain. Quant à la gauche, elle a très longtemps choisi d'accompagner cette dérive de peur de se trouver en porte-à-faux avec toute une partie de son élec-

torat (cf. *La brèche* N°1 et N°10)

Aujourd'hui une résistance tardive, timorée et dispersée se met enfin en place : depuis le 27 décembre, deux référendums sont lancés contre ces lois : le premier contre la LEtr – soutenu au niveau national par les Verts, UNIA, le FIMM et Solidarités sans Frontière – le second contre la LAsi – soutenu par le PSS, l'OSAR, l'ACAT et Amnesty International. En Suisse romande, en Suisse allemande et au Tessin, plusieurs comités référendaires locaux se sont constitués. Toutes ces forces ont jusqu'au 6 avril pour récolter deux fois 50'000 signatures.

Si l'on peut raisonnablement penser que les référendums aboutiront, la campagne de votation à venir a, en revanche, de quoi sérieusement

inquiéter. En effet, pour l'instant la résistance s'exprime surtout autour d'arguments de pure forme et malheureusement très peu sur le fond : l'argumentation majoritaire consiste à fustiger les attaques contre la prétendue tradition humanitaire de la Suisse : la LEtr et la LAsi choquent car elles vont trop loin, trop vite, trop fort. Cette ligne argumentative cache mal une posture qui, sur le fond, accepte l'essentiel des durcissements proposés et ne conteste que les éléments les plus choquants de ces deux textes. A notre sens, elle manque surtout l'essentiel : le rôle de levier que ces deux lois jouent au service de la division et de la mise en concurrence de toutes et tous les travailleurs de ce pays, la baisse généralisée des salaires et du pouvoir d'achat ainsi que

la précarisation des conditions de travail.

Renoncer à affronter ces problèmes revient à se priver des arguments qui permettraient en partie de dépasser les barrières de la xénophobie et du racisme. La lutte contre ces fléaux passe inévitablement par la reconquête d'un discours en faveur de l'unité et de la solidarité des travailleurs et travailleuses. Comment espérer convaincre des salarié-e-s suisses déjà fortement désécurisés-e-s par l'offensive ultra-conservatrice en cours de voter contre la LEtr et la LAsi, si on ne leur explique pas que leurs conditions de travail et de vie dépendent largement du respect et de la valorisation de celles des travailleurs migrants, ainsi que du respect de leur dignité humaine ?

Que toutes celles et tous ceux qui s'inquiètent d'un éventuel autogol en cas de lourde défaite lors des votations osent enfin aborder les vrais problèmes et passent résolument à l'offensive. Les immigré-e-s et requérante-s d'asile n'ont besoin ni de pitié, ni de charité mais simplement de respect et d'égalité de traitement. ■

1. Les statuts de saisonnier (permis A) étaient certes indéfendables mais ils étaient au moins convertibles en permis de séjour B après neuf saisons consécutives de travail en Suisse. Les permis de courte durée exclurent cette possibilité.

LABRECHE.CH

Des feuilles de signature pour les référendums sont téléchargeables sur notre site.

Alcan taille son personnel à la hache !

Durant plus d'une année, Alcan a entretenu sur ses sites valaisans une stratégie de déstabilisation et de précarisation qui porte aujourd'hui ses fruits.

JÉL VARONE

Alors que les sites valaisans d'Alcan sont globalement bénéficiaires, l'entreprise canadienne (qui avala en 2000 l'ancienne Alusuisse) eut recours à tous les moyens pour préparer et rendre inévitables des restructurations massives. Ainsi en 2003 le groupe décidait d'envoyer quelques 380 employés au chômage technique avant de les réengager quelques semaines plus tard. Ce premier geste a permis une première restructuration en 2004 qui vit la suppression de 50 postes.

Dès lors, le décor était planté : l'inevitabilité de suppressions plus massives et de fermetures d'unités était bien ancrée, y compris dans le monde syndical.

C'est ainsi qu'en moins d'une année, de l'été 2005 à aujourd'hui, Alcan a réussi à faire passer deux plans de restructuration massifs touchant près de 290 postes, le tout sans la moindre réaction conséquente de la part tant des autorités cantonales que des syndicats.

A l'origine de l'implantation et du départ : l'électricité

Les mêmes raisons qui avaient poussés les industriels de l'aluminium à installer leurs usines il y a 100 ans en Valais sont aujourd'hui la cause de leur départ. Démarrant ses activités en 1908, la première usine d'aluminium de Chippis devait sa création au potentiel énergétique existant en Valais suite au développement de l'hydroélectricité. La consommation d'énergie représentant environ 40% des coûts de fabrication de l'aluminium, il existe actuellement un véritable chantage aux rabais énergétiques qui s'opère à l'échelle internationale et qui voit la complicité des Etats, d'accord d'entrer dans ce jeu-là.

Aujourd'hui, Alcan a pris sa décision de fermer le site d'électrolyse (production d'aluminium) de Steg dans le Haut-Valais. Les coûts énergétiques seraient trop élevés. Le même raisonnement avait entraîné quelques mois plus tôt la fermeture d'un site dans les Pyrénées. Nous assistons ainsi depuis quelque temps à une véritable course aux rabais fiscaux. Une étude récemment sortie démontre par exemple qu'Alcan ne paie plus d'impôts au Canada. Cependant, cela ne saurait suffire. Le géant de l'aluminium veut opérer un redéploiement géographique lui permettant d'être d'une part au plus près des marchés émergents d'Asie et d'autre part de bénéficier des législations fiscales et sociales les plus favorables. Même au Canada, Alcan ferme ses usines !

50 ans de paix du travail ont contribué à marginaliser l'action syndicale et aujourd'hui, Unia doit se contenter d'opérations médiatiques.

Avec une grande clarté, le président de la commission du personnel d'Alcan en Valais et membre du comité européen, Bernard Bitz, déclarait il y a quelque temps : « *Alcan s'est intéressé à Alusuisse avant tout pour son secteur de la bauxite en Australie qui peut encore être exploité pendant au moins un siècle. Tout le reste, il va le revendre. Prenez le secteur automobile, nos dirigeants mondiaux sont formels : il n'y a plus de croissance en Europe et les nouveaux marchés sont la Corée ou la Chine.* »¹

Le 14 février 2005, le quotidien français *Le Monde* révélait l'existence d'un document interne prévoyant d'importants désinvestissements. Ce document misait sur la disparition de 2200 emplois d'ici 2006 et la vente de quelque 25 sites de production en Europe. Plus de 5000 emplois étaient concernés. Aujourd'hui un groupe d'industriels autour de l'entrepreneur Haut-Valaisan Albert Baas se dit intéressé par le rachat du site de Steg, mais à certaines conditions fiscales...

Et tout le monde de s'engouffrer dans la brèche. Le « socialiste » Jean-Noël Rey propose de créer un cluster de l'aluminium (sorte de pôle d'entreprises) qui représenterait l'unique solution industrielle pour le canton. Peter Bodenmann veut faire intervenir Rudolf Strahm, Monsieur Prix, pour faire baisser le prix de l'électricité. Le ministre socialiste de l'énergie, Thomas Burgener, appuie cette démarche. Il faut dire qu'avec la libéralisation du marché de l'électricité (défendue bec et ongles par le même Burgener), l'Etat valaisan ne peut plus reconduire le rabais énergétique de 4,6 millions de francs par année sans menacer l'avenir des Forces motrices valaisannes. A l'époque, l'usine d'aluminium avait ses propres usines électriques. A ce titre, elles consentaient des rabais de faveur. Actuellement, ces entreprises ont été rachetées d'un côté par Energie Baden Württemberg, contrôlée par le géant français EDF et de l'autre par les Forces motrices valaisannes. Ou quand les libéralisations pèsent de tout leur poids contre les politiques industrielles et les intérêts des salarié-e-s...

Mais qu'important ces difficultés, aux yeux de la social-démocratie, l'unique salut des employés d'Alcan résiderait

dans la poursuite des rabais fiscaux aux grandes entreprises et dans le soutien à la création de réseaux d'entreprise (cluster). Unia, perpétuant en cela parfaitement la vieille tradition de la FTMH, se bat également aux côtés de Rey et Bodenmann pour améliorer les conditions cadres des entreprises. André Daguet (de la direction d'Unia) participe aux côtés de Jean-Noël Rey à l'élaboration d'un plan pour la création de ce fameux cluster de l'aluminium.

Entre-temps, Alcan peut procéder à ses restructurations et couper dans les postes. Le cluster et les rabais énergétiques se révèlent être de formidables outils de diversion. Pudiquement, Germann Eyer, le responsable d'Unia pour le Haut-Valais se demandait « *si ce groupe d'investisseurs n'est pas là pour dédouaner Alcan qui pourra nous dire qu'il a tout fait pour sauver l'usine, y compris trouver un repreneur* »². Si Alcan se dédouane avec le groupe Baas, Unia ne peut pas dire qu'il fait autre chose avec ce même groupe ou avec son idée de cluster ! Jamais les syndicats et l'Etat n'auront rendu meilleur service. Alors qu'en 1999, Thomas Burgener affirmait dans les colonnes de *L'Illustré* « *qu'un gouvernement qui s'incline devant le chantage devrait démissionner* »³, il demande aujourd'hui que « *MM. Deiss et Leuenberger devraient se pencher sur le problème : il faut que le prix de l'énergie soit discuté et adapté pour les entreprises* »⁴.

Il déclarait pourtant très justement en 1999 dans les colonnes du *Temps* « *qu'exonérer une entreprise qui est dans les chiffres noirs, cela revient à nier le principe de l'impôt sur les sociétés. Autant le supprimer !* »⁵ Encore un effort, et on y est presque !

Créer des illusions

La stratégie d'aide aux entreprises et de rabais fiscaux a montré très clairement sa faillite. Pour Alcan, un rabais en matière d'impôt spécial sur l'énergie à hauteur de 4,6 millions par année pour l'usine de Steg et de 800'000 francs pour les unités de Sierre-Chippis avait été accordé, soit au total 23 millions depuis 2000. En plus, le groupe a jouté pendant la dernière période d'un rabais de 30% de l'impôt sur le bénéfice. Au final, cette stratégie n'a nullement empêché ni les 50 licenciements de 2004, ni la suppression de 110 postes dans les presses en 2005, ni la fermeture actuelle du site d'électrolyse de Steg avec à la clé une réduction de 180 emplois. Pour une entreprise bénéficiaire, c'est un comble ! Et pourtant, les réactions syndicales se font attendre, et pour cause ! La dernière grève sur le site remonte à plus de 50 ans (cf. *La brèche* n°2-3) ! Depuis 1954, les interventions syndicales ont été quasi nulles. Il serait illusoire de croire pouvoir mobiliser en quelques semaines les salarié-e-s dans un tel désert syndical. Le rédacteur en chef de *L'Événement syndical* ne se trompait pas en tirant le 2 novembre dernier : « *Alcan [...] le miracle n'a pas eu lieu* »⁶. Cinquante ans de paix du travail ont fortement contribué à marginaliser l'action syndicale et aujourd'hui Unia doit se contenter d'opérations médiatiques, manquant totalement de relais. Le miracle n'a donc pas eu lieu. Il faut en prendre note certes, mais il faut aussi tout faire pour qu'à l'avenir le sort des salarié-e-s ne dépende plus de miracles.

Ce sont dans ces moments de crise aiguë que ressortent l'importance et la nécessité d'un travail syndical classiste porté par la base salariée. Or, en Valais (comme en Suisse



Au Canada, où Alcan ne paie quasiment plus d'impôts, les suppressions de postes avaient amené les ouvriers à occuper l'usine avec un soutien populaire massif (ici manifestation à Arvida en 2004)

d'ailleurs), Unia refuse de s'engager dans la constitution d'un tel mouvement. Au contraire, délaissant toute activité syndicale proprement dite, Unia s'engage dans de fumeux plans de sauvetage ou de rachat de l'entreprise, plébiscitant le groupe d'investisseurs autour d'Albert Baas ou soutenant encore le projet de cluster !

Les opérations médiatiques ne sauraient cacher longtemps l'incapacité d'Unia à contrer les licenciements et la désindustrialisation. Face aux délocalisations, ce n'est pas l'acceptation d'articles dans le CCT permettant d'allonger le temps de travail pour accentuer la compétitivité des entreprises qui peut rendre service aux salarié-e-s ! C'est oser s'attaquer à la question de la propriété, à la question de la légitimité des décisions des actionnaires sur les intérêts des producteurs. Une action syndicale conséquente devrait se battre dans la durée pour l'interdiction des licenciements dans les entreprises faisant des bénéfices, pour leur expropriation. Cela fait maintenant presque 100 ans qu'une poignée de capitalistes se sont accaparés les richesses produites par les travailleurs de l'aluminium des sites de Sierre, Chippis et Steg. Ils l'ont fait en bénéficiant en plus de rabais fiscaux accordés par des autorités politiques complaisantes. Où réside leur légitimité à diriger, à licencier ? Que l'on arrête de masquer aux salarié-e-s de ce pays les vrais enjeux ! Plus qu'un cluster, c'est une stratégie et une organisation syndicale qu'il faut aux salarié-e-s d'Alcan ! ■

1. *Le Nouvelliste*, 28.6.2005.
2. *L'Événement syndical*, 12.10.05.
3. *L'Illustré*, 24.11.99.
4. *Le Matin dimanche*, 15.1.06.
5. *Le Temps*, 8.12.99.
6. *L'Événement syndical*, 2.11.05.

La destruction du service public

Les licenciements récemment annoncés chez CFF Cargo sont la conséquence, pas si lointaine, de la logique de privatisation portée par les dirigeants socialistes des CFF depuis 1999.

MATTEO PORETTI

Le débat sur l'avenir des CFF (Chemins de fer fédéraux suisses) est ouvert depuis quelques années. Pour rappel : à partir de janvier 1999, les CFF ont cessé d'être une régie fédérale. Ils sont une société anonyme de droit privé : CFF SA. Leur activité est déterminée par une loi spéciale (Loi sur les CFF du 20 mars 1990).

Le capital-actions est détenu à 100% par la Confédération. La loi explicite que la gestion des CFF doit répondre aux normes d'une entreprise privée dans le contexte « concurrentiel » présent.

Pour mieux opérer, des « divisions » (filiales) ont été créées. Elles sont cinq au total : Transport voyageurs, Trafic marchandises (CFF Cargo SA), Infrastructure, et, dès 2003, Immobilières (ce qui explique aussi, entre autres, l'actuelle gestion des gares comme des « centres de profit ») et l'engagement de la direction « socialiste » des CFF dans la votation du 27 novembre sur le travail du dimanche).

Depuis 1996, le Conseiller fédéral responsable du secteur est le social-démocrate zurichois Moritz Leuenberger. Le directeur de CFF SA est un autre social-démocrate : Benedikt Weibel. Le directeur de CFF Cargo SA est l'ancien secrétaire central de l'USS (Union syndicale suisse), le social-démocrate Daniel Nordmann. Bref, un « fief socialiste ». Ou, dit autrement : un cas d'école sur la manière dont les élites bourgeoises attribuent aux sociaux-démocrates la tâche de la privatisation rampante des services publics... dans le cadre de l'eurocompatibilité.

Décharger le personnel

Le 28 octobre 2005, la division CFF Cargo SA a rendu public

son important plan de restructuration. Le nombre de postes qui seront supprimés s'élève à 650. Cette suppression se répartit de la sorte : 590 pour CFF Cargo SA et 60 pour la division Infrastructure. La restructuration sera menée à bien jusqu'en juin 2006.

À la fin 2004, CFF Cargo SA employait 4 739 salarié-e-s à temps plein. La suppression annoncée touche donc 12,5% des postes de travail (équivalant plein temps). Cette décision s'inscrit dans le droit fil de l'orientation définie par la société mère, CFF SA.

En réalité le personnel de CFF SA (CFF dans le passé...) a subi une attaque frontale : de 1990 – année où la logique du service public a été, de fait, remplacée par celle de l'entreprise privée – à 2004, 11 146 postes à plein-temps ont été supprimés, soit 29,6% du total des effectifs. Tout cela avec la bénédiction de la social-démocratie et des « syndicats ». Les « têtes » du PSS sont à la tête de l'opération.

Ces données chiffrées sont impressionnantes. Toutefois, la direction de CFF Cargo SA a oublié de mentionner précisément le nombre de salarié-e-s effectivement touchés par cette restructuration. En effet, en 2002, 9,93% du personnel des CFF SA travaillait à temps partiel, ce qui implique que le nombre de 650 salariés (postes) devant perdre leur emploi pourrait (devrait) être dépassé.

« Pas de licenciements » ?

Fièvre, la direction des CFF SA annonce qu'il n'y aura pas de licenciements. Les « collaborateurs » perdront simplement leur poste de travail, car formellement, dans le contrat collectif de travail (CCT), CFF SA ne peut pas procéder « à des licenciements économiques ».

Mais les salarié-e-s peuvent perdre leur poste de travail.

Examinons de plus près la situation de CFF Cargo SA. Un groupe de 146 « collaborateurs », ceux ayant plus de 58 ans, se verra offrir le programme « Crescendo ». Il offre des solutions spéciales pour passer, sur un mode flexible, à la retraite¹. On serait intéressé de connaître ce que signifie concrètement ce « mode flexible de passage à la retraite ». Et surtout quels en seront les effets sur le montant réel perçu chaque mois, lorsqu'interviendra l'âge donnant droit à la retraite.

Pour les 446 autres « collaborateurs » interviendra le projet « Chance » (sic !). Ce dernier prévoit, sur le même mode trompeur que dans les plans de la Poste ou de Swisscom, le maintien du salaire pour une période maximale de deux ans. Le temps moyen passé par les salarié-e-s dans le projet « Chance » était, à la fin 2002, de 267 jours. A cela s'ajoute toute une série de mesures individualisées : appui pour procéder à des demandes d'emploi et de requalification ; conseil et assistance pour une réorientation professionnelle ; offre de postes de travail, que ce soit à

l'interne (dans les CFF SA) ou à l'externe, sous forme de travail temporaire, de contrat à durée déterminée, de stages ou d'emploi à durée indéterminée².

En réalité, la situation est nettement moins rose. Le personnel est contraint d'accepter les offres d'emploi « convenables », dans ou hors de l'entreprise CFF SA, même si cela implique un abaissement des fonctions exercées antérieurement, des baisses de salaires importantes et une augmentation significative du temps de déplacement.

En cas de refus d'un travail qualifié de « convenable » (selon la logique de la réforme de la loi sur le chômage à laquelle a collaboré un autre dirigeant syndical : Serge Gaillard, de l'USS), l'entreprise n'a plus d'obligation envers son employé. Elle peut, dès lors, dissoudre le rapport de travail, sans indemnités.

Depuis que le projet « Chance » est en action, quelque 50% du personnel qui l'a utilisé ont trouvé un nouveau poste au sein de la société (ex-régie fédérale). Quelque 40% ont été mis à la retraite. Les 10% restants ont été engagés par d'autres entreprises. Ces chiffres ne disent rien sur les

conditions de travail et sur les salaires, et donc sur le montant qui sera perçu à la retraite.

Réduire le personnel et augmenter les profits

Cette énième restructuration a été vendue par la direction de CFF Cargo SA comme une mesure nécessaire pour assainir les comptes de l'entreprise : freiner la réduction des pertes en comprimant les coûts. Lisez : en supprimant des postes de travail et en accroissant la « productivité » de chaque salarié restant.

Dans le document de presse distribué le 28 octobre, la direction affirme : « Pour l'année en cours, l'entreprise prévoit une perte de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de francs, auxquels s'ajoutent les réserves constituées en vue de la restructuration à venir. Grâce à ces réserves, CFF Cargo envisage de réaliser en 2007 un résultat financier équilibré. »³

Avec les plans de restructuration annoncés, CFF Cargo « compte améliorer le résultat de 85 millions de francs sur un an et obtenir une structure de coûts qui permette à l'entreprise d'être plus compétitive sur le marché. »⁴ Donc si le déficit s'élevait à – admettons – quarante millions, la suppression des postes impliquerait un accroissement de la rentabilité, déjà en 2006, à hauteur de plus de quarante millions de francs. Dès lors, les coupes dans les emplois serviraient seulement, en partie, à couvrir le déficit prévu, alors qu'une partie des gains servirait à nourrir la rubrique « profits » des comptes.

C'est CFF Cargo SA qui explique, elle-même, la raison de sa politique de recherche du profit maximum : l'existence d'un déficit sur l'exercice en cours est en « contradiction avec le mandat de la Confédération ». Le patron – la Confédération actionnaire – commande ; les responsables appliquent. Le mandat en question est le résultat d'un processus, comme toutes les lois fédérales, qui a abouti à transformer le service public en une entreprise gérée selon les critères d'une entreprise privée, et cela indépendamment de son statut juridique (initialement).

Comme l'ensemble des grandes sociétés privées, le conseil d'administration fixe des objectifs en termes de marge de profits à réaliser sur un exercice annuel (et sur une durée plus longue). Il appartient aux directeurs de s'activer

pour trouver les meilleures solutions afin de répondre à ces intentions. C'est ce qui se passe, aujourd'hui, entre la Confédération et CFF SA.

Le document élaboré par le Conseil fédéral fixant de tels objectifs porte le titre suivant : « Stratégie du propriétaire. Objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour CFF SA 2003-2006 ». Le titre à lui seul suffit à mettre en lumière l'ensemble de l'orientation et des buts poursuivis. Le Conseil fédéral-patron contraint « le secteur Trafic voyageurs des CFF SA à augmenter sa productivité moyenne de 3% au moins par année »⁵. Alors que le secteur Trafic marchandises (donc CFF Cargo SA) « doit augmenter sa productivité d'au moins 5% l'an »⁶.

Nous ne savons pas combien d'entreprises privées se donnent de tels objectifs. Mais la conclusion est simple : avec cette politique, décrite ici brièvement, les diminutions de postes annoncées fin octobre 2005 vont se répéter. En fait, CFF Cargo est placée sous la contrainte de réalisation de profits dans un contexte où la possibilité d'accroître ses parts de marché paraît très restreinte. Cela, non seulement à cause du climat conjoncturel, mais aussi parce que la Confédération-proprétaire va réduire à zéro, jusqu'en 2008, ses apports (47 millions en 2005 ; 17 millions en 2006 et 2007).

A cela s'ajoute la concurrence du transport routier avec les 40 tonnes ; elle sera toujours plus forte. La politique de CFF Cargo est anti-écologique et se manifeste surtout comme un appui, de fait, au développement du transport logistique par camions, ce qui est le propre de la sous-traitance accrue des firmes et de la production juste-à-temps.

Le mandat de la Confédération impose une politique : liquider des centaines de postes de travail. Et CFF Cargo travaille déjà dans ce sens. En même temps, elle appuie, de fait, le secteur des grandes firmes de logistique. ■

1. Documentation pour la Conférence de presse, 28 octobre 2005. p. 10

2. *ibid.*

3. *ibid.*

4. *ibid.*

5. Stratégie du propriétaire. Objectifs du Conseil fédéral pour les CFF SA, 2003-2006, p. 2.

6. *ibid.* p. 8.

Cet article figure dans sa version intégrale sur le site : www.alencontre.org



Le mandat de la Confédération impose une politique : liquider des centaines de postes de travail. Et CFF Cargo travaille déjà dans ce sens.

Au Tessin, la lutte se prépare

Dans le plan de restructuration de CFF Cargo annoncé à fin octobre 2005 – 650 postes à plein-temps supprimés – ceux qui concernent le service « Matériel Roulant » (intégré à la division « Trafic marchandises ») ne sont pas compatibles. Il s'agit de l'entretien des locomotives et des wagons. Le nombre de postes de travail supprimés dans ce service sera annoncé fin février 2006.

À fin 2004, le service « Matériel Roulant » comptait 935 places à plein-temps dont 378 dans les Ateliers CFF de Bellinzona. Ceux-ci ont été pendant longtemps le principal employeur de la ville. Les ouvriers des Ateliers CFF de Bellinzona se sont mobilisés à plusieurs reprises pour chercher à bloquer le processus de restructuration-libéralisation aux CFF. Ils ont demandé à leur syndicat de secteur – le SEV – de déclencher une mobilisation au niveau national. Délaiés par leur syndicat – tant sur le plan national que sur le plan local – les salarié-e-s ont décidé, officiellement, de collaborer avec le syndicat UNIA-Tessin. Au-delà des 60 à 90 places de travail qui vont être supprimées, les ouvriers de Bellinzona savent très bien que l'enjeu concerne directement la survie de leurs ateliers. S'il n'y a pas blocage de ce processus, ceux-ci seront, en partie au moins, externalisés ou déplacés en Italie. Devant la totale passivité du SEV, les ouvriers des Ateliers CFF de Bellinzona ont décidé de prendre l'initiative. Leur objectif : utiliser tout le temps qui reste avant l'annonce de la restructuration pour construire la mobilisation nécessaire pour s'opposer à ces mesures. Ceci en deux directions. En premier lieu sur leur lieu de travail, en informant et en préparant les collègues à la bataille imminente, en mettant en avant la grève comme probable moyen de lutte. Dans ce sens, le 5 décembre dernier, les Ateliers CFF de Bellinzona ont été bloqués pendant une heure. Pendant

cette heure, personne n'a pu pénétrer dans le périmètre. L'action a rencontré la pleine adhésion des ouvriers. En second lieu, les ouvriers s'adressent à la population, pour informer, pour créer des liens, pour appeler à participer à la mobilisation et à la lutte qui aura lieu à la fin février. Un comité populaire – *Giù le mani dalle Officine di Bellinzona* – a été constitué. Il est ouvert à tout le monde. Le MPS-Tessin y participe activement. Une manifestation a été organisée le 10 décembre dernier, à laquelle ont participé plus de 500 personnes, dont un bon nombre de travailleurs de la Poste et de Swisscom. Ceci est un élément important : la bataille des Ateliers CFF de Bellinzona est conduite systématiquement – par les ouvriers et par le comité populaire de soutien – dans le cadre du processus de libéralisation-privatisation des ex-régies fédérales afin d'essayer de créer un front de lutte le plus large possible. En attendant l'annonce de fin février, les ouvriers des Ateliers et le comité populaire continuent de travailler pour préparer au mieux la bataille qui se profile. Les ouvriers se préparent sur leur lieu de travail et organisent, dans le même temps des rencontres avec la population par le biais d'assemblées populaires centrées sur l'histoire des Ateliers CFF de Bellinzona, sur le démantèlement des services publics nationaux et locaux, sur la nécessité de se battre ensemble. Il est certain que cette lutte devrait être nationale. Mais devant la capitulation du SEV et des partis politiques de la gauche institutionnelle, les ouvriers de Bellinzona et les forces qui les soutiennent ont décidé de ne pas attendre passivement la décision de CFF Cargo, mais de se donner une chance, à travers la lutte, de bloquer et sauver ce qui reste d'un service public important et considéré comme étant un patrimoine commun, social et historique, à toute la population de Bellinzona. ■

Irak, 3 ans après : il est grand temps qu'ils s'en a

Officiellement, c'est pour débusquer les armes de destruction de masse qu'ils y sont allés. En Irak, ces armées des troupes d'occupation ne les ont pas trouvées. Des armes de destruction massive, ils en ont par contre l'uranium appauvri ou le phosphore blanc dont l'emploi contre des objectifs humains est interdit par les C

PAOLO GILARDI

C'est au nom d'un mensonge que des centaines de milliers d'Irakiennes et Irakiens et plus de 2200 jeunes Américains sont morts. Tandis que George W. Bush reconnaît du bout des lèvres quelques « 30'000 morts du côté irakien », la prestigieuse revue médicale britannique *The Lancet* avance d'autres chiffres.

D'après les épidémiologistes de la *John Hopkins School of Public Health*, le nombre de morts irakiens pourrait dépasser le demi-million. Ce chiffre,

avancé par une équipe dirigée par le professeur Les Roberts, résulte de l'application à la situation irakienne de la méthode utilisée pour comptabiliser les victimes de la guerre civile au Congo – comptabilité sur laquelle s'était par la suite fondée l'aide d'urgence des Nations Unies. C'est à partir de la même méthode que le gouvernement des Etats-Unis avait pu fixer à 300'000 le nombre de morts dus à la tyrannie de Saddam Hussein!

Dans ce cas, la différence ne tient qu'à une chose : la comptabilité sur laquelle se fonde

Bush n'est que celle des corps retrouvés après les combats, bien que le général Tommy Franks, commandant en chef des troupes en Irak, ait déclaré en 2003 que « nous n'avons pas le loisir de compter les corps ». Pour sa part, la méthode anglaise, que personne n'avait contestée jusqu'à la publication par le *Lancet*, prend en considération les effets « collatéraux » de la guerre et de l'occupation, à savoir notamment ceux qui résultent de l'effondrement du système de santé de l'Irak, de la pollution du sol et de l'eau, des restrictions alimentaires...

sous l'influence de bandes exerçant une sorte d'autorité de police, religieuse et morale ». En d'autres termes l'administration étasunienne finit par reconnaître que c'est le renforcement des secteurs religieux réactionnaires que l'occupation a provoqué!

Au nom de la démocratie

Le document reconnaît par ailleurs que c'est une situation qui permet à Al Qaeda d'y « gagner aussi bien en nombre d'activistes qu'en notoriété comme protagoniste significatif ».

Un fax, des oreilles, tous complices

PAOLO GILARDI

Puisque beaucoup d'encre a déjà coulé sur l'affaire du fax égyptien, nous nous bornons ici à quelques considérations.

- Ce qui frappe en premier lieu est l'unanimité, de l'UDC zurichois Hofmann, président de la commission de gestion des Chambres, à Michel Béguelin, socialiste : ce qui est scandaleux pour eux n'est pas que le Conseil fédéral se soit tu, le scandale réside dans le fait que l'existence du fax ait été rendue publique!

- Unanimité donc, de l'UDC au PSS sur un point : la Suisse doit rester crédible, peu important le droit international, les Conventions de Genève et le droit humanitaire! « Il en va de notre image » pontifie Calmy-Rey; « les USA sont un partenaire commercial de poids » traduit Simon Eggy!

- Et un constat : le gouvernement n'a pas cessé de mentir. Au Parlement comme au peuple. Ils savaient pour l'utilisation de l'espace aérien et de Cointrin par la CIA. Mais ils prétendaient ne pas savoir ce que transportaient les avions. En fait, depuis le 15 novembre, au moins trois conseillers fédéraux avaient vu ce fax qui rendait plus que crédibles les déjà fortes présomptions existantes.

- De manière flagrante, le gouvernement a soigneusement évité d'informer le rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, le conseiller aux Etats Dick Marti de l'existence du fax. En droit pénal comment appelle-t-on cela : non-collaboration, occultation de preuves, complicité?

- C'est dès lors à se demander si le message capté était vraiment propriété du gouvernement suisse. Autrement dit, les services secrets suisses surveillent-ils l'Égypte pour leur propre compte ou pour celui d'un service d'espionnage « ami »? Pour le compte d'un Etat qui ne peut se permettre de surveiller directement son protégé – en l'occurrence, Mubarak – sans courir le risque de le fragiliser?

- Une plainte pénale a été déposée contre le *Sonntagsblick* : c'est une atteinte brutale à la liberté de la presse. Même le Patriot Act n'en fait pas tant!

- Le système de surveillance Onyx échappe à tout contrôle, mais permet le contrôle de milliers de communications satellitaires, celles entre Etats, mais aussi celles entre individus : il doit être supprimé.

Une « situation dramatique, affreuse »

C'est en ces termes que résume l'actuelle situation en Irak une agence officielle du gouvernement des Etats-Unis dans un document publié le 17 janvier par le *Washington Post*.

Ce document de *USAid* insiste notamment sur le fait que l'effondrement du système de sécurité irakien consécutif à la destruction par les forces d'occupation de l'ancien appareil d'Etat baasiste a entraîné « une involution vers une conflictualité aux contours multiples, religieux, ethniques, criminels et tribaux ».

Censé rester secret, le rapport explique que « l'effondrement social qui a accompagné la chute du régime de Saddam Hussein a laissé le champ libre aux organisations criminelles ». Et il ajoute que « en l'absence d'une force de police capable d'assurer la sécurité publique, la criminalité fleurit au point que Bagdad est désormais divisée en zones d'influence aux mains du crime organisé et des clans ».

D'après le *Washington Post*, le document insiste également sur les « répercussions toujours croissantes de la destruction des infrastructures irakiennes sur la situation sociale et économique du pays », avant d'ajouter que, faute de lois, « les libertés publiques ont dramatiquement régressé

En fait de démocratie, il s'agit d'une « démocratie » sous occupation militaire dans laquelle les décisions du Parlement élu ne sont valables que si elles sont reconnues par les puissances occupantes!

Cela n'empêche pour autant pas Bush de trouver une justification a posteriori à la guerre. N'ayant pas trouvé de *smoking guns*, d'armes de destruction de masse, ni détruit le réseau de Ben Laden, l'administration Bush voudrait la légitimer, ainsi que le fait le président dans chacun de ses discours, par « l'élimination du tyran » et par « la démocratisation de l'Irak ».

En fait de démocratie, il s'agit d'une « démocratie » sous occupation militaire dans laquelle les décisions du Parlement élu ne sont valables que si elles sont reconnues par les puissances occupantes! Une « démocratie » dans laquelle les tâches de l'armée irakienne sont fixées par le commandement anglo-étasunien!

« Les Forces occupantes doivent quitter le pays »

Nous publions ci-dessous un discours prononcé par Hassan Jumaa Awad* à la Conférence internationale pour la paix organisée à Londres par la coalition Stop the War, le samedi 10 décembre 2005.

Au nom de Dieu le Miséricordieux, le Compatissant, chers amis, activistes contre la guerre et amis de la paix, permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour votre invitation à me joindre à cette conférence contre la guerre et en faveur de la paix. Comme vous le savez, l'occupation de l'Irak est actuellement une des questions les plus importantes à l'échelle internationale. Je suis convaincu que des conférences de ce genre sont importantes et très utiles pour informer l'opinion publique des derniers développements dans le domaine des actions militaires des forces d'occupation.

Comme vous le savez aussi, nous vivons dans un monde dans lequel les forces du mal visent à dominer et à usurper les droits et la propriété. Pour que la paix puisse régner sur le monde entier, nous devons résister constamment contre

ces forces du mal, unifier nos prestations et pratiquer la solidarité, car c'est l'unité des peuples qui intimide les forces du mal. C'est dans ce contexte que je vous transmets les salutations des travailleurs d'Irak, et en particulier celles des travailleurs du pétrole, qui, par leur résistance, ont malmené les forces du mal représentées par l'Amérique et ses alliés.

Ils ont résisté contre les forces d'occupation et les ont affrontées, les empêchant de s'approprier les installations pétrolières. Ils ont opposé une résistance aux compagnies étrangères. Les travailleurs du pétrole ont été les premiers à s'opposer à ces compagnies, en résistant aux firmes monopolistiques qui ont été introduites en Irak par l'Amérique [Etats-Unis] deux mois après le début de l'occupation, sous la protection des chars étasuniens. La première action de notre syndicat a été d'expulser KBR [c'est-à-dire le groupe Halliburton, dont l'un des dirigeants était Dick Cheney, le vice-président des Etats-Unis] de nos sites pétroliers, marquant ainsi une victoire des travailleurs irakiens contre les forces du mal.

Chers Amis, notre syndicat a été reconstitué onze jours après l'arrivée des forces d'occupation à Bagdad, le 20 avril 2003. Toute une série de militants se sont attelés à cette tâche, rendue particulièrement ardue par l'état de chaos et d'insécurité prévalant dans le pays. Les principaux objectifs de la reconstitution de notre syndicat étaient bien connus : le premier était de sauvegarder les droits des membres du syndicat alors que l'administration irakienne tombait sous le contrôle étasunien. Le deuxième but était de sauvegarder l'appareil de production pétrolière, car le but de l'Amérique était le contrôle du pétrole de l'Irak. Si le syndicat s'est reconstitué dans le secteur pétrolier, c'est donc parce que nous étions conscients des intentions améri-

caines, puisque le pétrole était une des principales raisons de provoquer la guerre contre l'Irak.

Comme vous le savez, frères et sœurs, les réserves de pétrole de l'Irak sont considérées comme se plaçant au second rang, en quantité, à l'échelle mondiale. C'est pour cette raison que la guerre a été déclarée contre le pays des deux fleuves.

Permettez-moi de dire quelques mots sur l'attaque vicieuse que les Etats-Unis et leurs alliés ont lancée contre notre cher pays, l'Irak. Les raisons invoquées face au monde pour entrer en guerre étaient d'abord que l'Irak posséderait des armes de destruction massive. Bush, ce criminel, a délibérément ignoré le fait que des commis-



Le syndicat des travailleurs du pétrole de Bassorah est en voie de constitution à l'échelle nationale. Infos et soutiens : www.basraoilunion.org

* Hassan Jumaa Awad est le président du Syndicat Général des travailleurs du pétrole à Bassorah. Ce discours a été traduit en langue anglaise de l'arabe. La version originale se trouve sur le site du syndicat général des employés du pétrole de Bassorah : <http://www.basraoilunion.org/>. Traduction de l'anglais et autres documents sur la guerre en Irak : www.aleconcontre.org

ailent!

es de destruction de masse, beaucoup utilisées, comme Conventions de Genève.

L'invocation de la mission «démocratisatrice» renoue ainsi avec les motivations «civilisatrices» de l'impérialisme de la fin du XIX^e siècle: ne légitimait-on pas la politique de la canonnière par le « Progrès » et la « Civilisation » qu'apportaient les régiments de sa majesté aux «peuplades de ces sauvages contrées»?

Néo-impérialisme ou autodétermination ?

Mais cette logique vise aussi à jeter un pont en direction de la social-démocratie européenne et des secteurs démocrates aux Etats-Unis qui seraient tentés de se plier à la pression d'une opinion publique toujours plus hostile à la guerre. En effet, puisqu'elle n'exprime plus une logique unilatérale de mainmise sur les richesses pétrolières par la clique au pouvoir à Washington, mais une volonté de «démocratiser», l'occupation devient... chose acceptable. En témoigne le positionnement de la majorité du centre-gauche en Italie pour qui le retrait d'Irak n'est plus une priorité; en témoigne le silence assourdissant du parti socialiste français, tout comme la confirmation de l'adhésion bipartisans des Démocrates des USA à la politique d'occupation.

sions d'inspection [de l'ONU] avaient sillonné l'Irak du Nord au Sud depuis 1991 à la recherche de telles armes, sans les trouver. La deuxième raison invoquée était la guerre contre le terrorisme, alors que Bush et l'administration étasunienne savaient très bien où se trouvaient en réalité des bases du terrorisme. Nous disons donc que si la guerre a été déclenchée contre l'Irak, ce n'est pas pour ces raisons, mais pour celles que j'ai déjà mentionnées. Il faut ajouter qu'une des principales raisons était aussi que l'Irak constituait une menace majeure pour la sécurité d'Israël.

Nous connaissons, et tout le monde ici connaît, les véritables intentions américaines. L'Amérique est prête à annihiler le monde entier pour ses propres intérêts, et son intérêt dans ce cas est de contrôler le pétrole irakien et à conserver ces ressources à sa disposition.

Nous savons, frères et sœurs, que les objectifs de cette guerre sont très clairs: l'occupation militaire n'est que le premier pas, qui devrait être suivi d'une occupation économique. Les Etats-Unis ont détruit les infrastructures de l'Irak - écoles, universités, hôpitaux, usines, entreprises, et violé les droits humains. Parmi ces violations il y a également le fait de la Transitional Administrative Law [TAL: loi administrative transitoire promulguée par le proconsul des Etats-Unis, Paul Bremer] ne permettait pas la constitution de syndicats ou d'autres associations. Les politiciens américains et britanniques prétendent établir la démocratie en Irak, puisqu'il n'y avait pas de démocratie dans notre pays, qui vivait sous un régime dictatorial. Mais malheureusement, leur prétendue démocratie se traduit par le fait que des citoyens [irakiens] doivent s'arrêter chaque fois que passe une colonne militaire américaine ou britannique, de peur d'être tué. Comme tout le monde le sait, la voilà, leur démocratie. La TAL considère les manifestations comme un crime punissable par la loi.

Dans notre expérience, l'Amérique ne s'est pas montrée honnête dans quelque domaine que ce soit. De temps en temps, les Etats-Unis déclarent que la responsabilité pour la sécurité a été déléguée aux Irakiens, mais nous continuons à voir des forces d'occupation un peu partout. Nous sommes convaincus que l'Amérique crée de temps en temps délibérément des crises dans des régions qui sont un peu plus stables et sûres. La raison en est évidente: les crises justifient ensuite d'étendre la présence des forces d'occupation. Si la stabilité et la sécurité prévalaient,



Des mobilisations contre la guerre en Irak (ici à Berne en mars 2003) vont avoir lieu partout dans le monde le 18 mars prochain.

En témoigne aussi la politique du Département suisse des Affaires étrangères aussi bien par la discrétion dont il a fait preuve à propos de l'utilisation par la CIA de l'espace aérien et de l'aéroport de Genève que par la complicité dont il s'est rendu coupable en occultant les preuves en sa possession de l'existence de prisons secrètes de la CIA en Europe.

Le bilan historique de l'impérialisme, fût-il «civilisateur», est clair, malgré les tentatives de réhabi-

litation, en France, du «temps béni des colonies». Sa réédition à la sauge du XXI^e siècle, l'Irak le prouve, n'a pas plus d'avenir pour les peuples soumis que la version originale de la fin du XIX^e. Seule la réappropriation sociale des richesses et du devenir de l'Irak - et de toute la région - par les peuples, et en particulier les travailleurs, représente l'avenir.

Pour cela, il faut qu'ils s'en aillent, tout de suite!

MANIFESTATION

Participez à la manifestation nationale contre l'occupation qui se déroulera à Genève le 18 mars 06

ces forces devraient partir. Or, l'Amérique ne veut pas se retirer maintenant, car elle n'a pas encore mené à bien son opération. En effet, la deuxième phase de l'occupation, à savoir l'occupation économique de l'Irak, n'est pas encore achevée. C'est la raison pour laquelle l'administration étasunienne met en avant des projets économiques qui comprennent la privatisation des secteurs pétroliers et industriels, et le projet d'accord sur le partage de la production (PSA). Depuis ce podium, j'aimerais clarifier les prises de position de notre syndicat, qui sont connues par le peuple irakien:

- 1) Les forces occupantes doivent quitter le pays immédiatement et sans conditions.
- 2) Nous nous opposons fermement et résolument à tous ceux qui cherchent à manipuler la sécurité et le pouvoir du peuple irakien.
- 3) Nous condamnons les attaques terroristes

contre notre peuple, et nous insistons sur l'importance de respecter les droits humains.

- 4) Nous donnons notre appui à la résistance honorable qui vise et frappe les forces militaires étrangères et vise à chasser les occupants.
- 5) Nous ne permettrons pas l'intrusion de compagnies étrangères [dans le secteur pétrolier] et la conclusion d'accords sur le partage de la production, et nous nous opposerons de toutes nos forces aux firmes monopolistiques telles Halliburton-KBR, Shell et d'autres.
- 6) Nous demandons aux forces patriotiques, au mouvement antiguerre et aux amis de la paix, de soutenir notre syndicat dans sa campagne contre les privatisations et les PSA.
- 7) Nous exigeons l'annulation sans conditions des dettes [étrangères] de l'Irak, vu que ces dettes n'ont jamais bénéficié au peuple irakien mais ont servi le régime enterré.

En conclusion, je vous souhaite bonne chance et succès, et je me réjouis de vous rencontrer dans un Irak libre, démocratique et unifié, qui pourrait être un atelier pour tous les citoyens libres du monde. Je transmets encore mes remerciements et ma reconnaissance aux organisateurs de cette conférence. Que la paix et la miséricorde de Dieu et les bénédictions soient avec vous.

WWW.LABRECHE.CH

Une visite en Suisse et plusieurs meetings d'Hassan Jumaa Awad sont en préparation et devraient avoir lieu à la fin du mois de février. Infos et détails suivront sur www.labreche.ch

Syndicats irakiens: contre la mainmise sur les ressources de l'Irak!

Le 16 janvier à Amman, les représentants de plusieurs syndicats irakiens ont adopté le texte commun que nous publions ci-dessous. Ils en appellent notamment à refuser la politique de privatisations que veulent imposer la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, et à la solidarité des syndicats des pays impérialistes.

A l'heure de l'alignement total de la gauche de gouvernement sur les positions étasuniennes, les centrales syndicales sauront-elles donner suite à cet appel? (Paolo Gilardi)

Déclaration des syndicats irakiens à propos des programmes de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International en Irak

L'économie irakienne a été sérieusement affectée par des décennies marquées par les sanctions, les guerres et l'occupation. Cependant, les syndicats irakiens croient en la capacité du pays d'assurer un standard de vie décent aux Irakiens grâce aux ressources pétrolières et du sous-sol de l'Irak. Les syndicats considèrent que la guerre et l'occupation ont causé une dramatique réduction du niveau de vie et des standards sociaux des Irakiens, en particulier des travailleurs. Les syndicats insistent sur l'importance de la

reconquête d'une complète souveraineté irakienne sur le pétrole et les ressources naturelles de manière à assurer une reconstruction complète du pays. En particulier, concernant les politiques du FMI et de la Banque Mondiale en Irak:

1. Nous exigeons le renforcement de la transparence et de la représentation irakienne dans les structures décisionnelles du Fonds Monétaire International en Irak.
2. Nous refusons que l'octroi de prêts soit conditionné par l'application de plans d'ajustement structurel.
3. Nous demandons le financement des services publics et des entreprises d'Etat sans exigence de privatisation.
4. Nous voulons l'annulation des dettes résultant de la politique de l'ancien régime.
5. Nous rejetons la réduction des dépenses sociales et notamment la suppression du soutien gouvernemental au système de distribution de nourriture aussi bien que la réduction du nombre de bénéficiaires de celle-ci.
6. Nous refusons avec vigueur la privatisation des entités publiques, en particulier dans les secteurs du pétrole, de la santé, de l'éducation, de l'électricité, des transports et du bâtiment.
7. Nous nous opposons à l'augmentation des prix des produits pétroliers compte tenu de ses effets

négatifs sur les standards de vie des Irakiens.

8. Nous exigeons l'adoption d'une nouvelle loi sur le travail, les pensions et la sécurité sociale qui assure les droits des travailleurs en conformité avec les standards sociaux internationaux et avec les Conventions sur les droits humains. La Banque Mondiale et le FMI doivent respecter ces standards.

Les syndicats signataires de cette déclaration annoncent également la formation d'un comité permanent de coordination qui va faire connaître ses positions aussi bien au gouvernement irakien qu'au FMI. Ils exigent de la part du FMI l'ouverture d'un dialogue, de discussions et de négociations avec la fédération des syndicats à propos de sa politique en Irak. Enfin, nous demandons le soutien international des organisations syndicales pour quelles appuient ces revendications.

Fédération générale des travailleurs irakiens
Fédération des syndicats du pétrole - Bassorah
Fédération des conseils et des syndicats ouvriers d'Irak
Union générale des syndicats ouvriers du Kurdistan - Erbil
Union des syndicats des travailleurs irakiens du Kurdistan.
Amman, le 16 janvier 2006

Jobs à Fr. 1'000.–, « aide » sociale et cirage de pompes

Les propositions et mesures se multiplient dans une lutte contre les « pauvres » et les précaires qui réunit gauche gouvernementale et droite patronale

DAVID GYGAX

Certains débats mériteraient incontestablement une plus grande publicité que celle de revues certes importantes, mais à la diffusion restreinte. Il en va ainsi de celui qui a réuni (beaucoup plus qu'il n'a opposé) le patron des patrons Peter Hasler et la cheffe du Département de l'action sociale de la Ville de Zurich Monika Stocker, membre des Verts. L'automne dernier, celle-ci s'est distinguée par son idée de proposer, pour les « bénéficiaires » de l'aide sociale des jobs à temps plein mais « à salaires partiels ». M. Stocker a l'occasion de développer son initiative dans la revue de l'Union patronale suisse *Employeur Suisse* (N° 20, du 20 octobre 2005) et de « convaincre » P. Hasler de la pertinence de cette initiative. Hasler développe d'abord le socle, partagé avec son

interlocutrice, sur lequel peut s'inscrire la proposition de Mme Stocker: d'une part, le seuil incompressible de chômage dont, estime Hasler, « il faut s'attendre qu'il ne descende plus au-dessous de 3% ». Et d'autre part, l'apparition « hors du monde du travail, d'un nouveau phénomène qui veut que les individus ne soient plus aussi endurants et ne maîtrisent plus aussi bien leur vie privée qu'auparavant » (sic!).

Le diagnostic étant partagé, on peut parler des solutions: Stocker propose donc aux entreprises qui souhaitent sous-traiter des services de s'adresser aux services sociaux communaux qu'elle dirige, pour que ces derniers puissent mettre au travail des bénéficiaires de l'aide sociale. Ou encore, que l'aide sociale paie les cotisations sociales,

voire une partie du salaire, pour l'embauche par les entreprises de bénéficiaires de l'aide sociale (ce qui se pratique déjà largement, et pas seulement à Zurich). Tout cela, bien sûr, pour « un salaire partiel », puisque, Stocker le dit clairement « il y a des travaux que les entreprises ne sont plus disposées à demander pour le prix de Fr. 4'000.–, et pour lesquels elles offriront tout au plus Fr. 1'000.– ou Fr. 2'000.– ». Cela dit, reste à considérer de quels boulots il s'agit: pour Hasler, ce sont « des emplois supplémentaires dans les « entreprises sociales » que les autorités chargées de l'intégration doivent créer elles-mêmes ». Toute arrogance patronale bue, Hasler cite: « faire la lecture dans les homes de personnes âgées, promener des pensionnaires, nettoyer des

chaussures – toutes choses qui ne se font jamais parce qu'elles reviennent trop cher ». Bref, ces « métiers » que les enfants et les petits-enfants de Hasler ne feront pas.

Dans cette ambiance détendue, Stocker « se lâche »: « un jeune homme noir est salué comme un sympathique novice quand il nettoie un tram. Mais qu'on le voie traîner sans rien faire dans une gare, et cela déclenche toutes sortes de réactions émotionnelles »!

Consolider la précarité

L'idée de Stocker est le prolongement – sans fin – d'une batterie de mesures convergentes prises récemment contre les salarié-e-s et les bénéficiaires de différentes formes d'aide sociale.

Ainsi, le minimum vital de l'aide sociale, estimé par la Conférence suisse des institutions d'aide sociale (CSIAS), a été abaissé au 1^{er} janvier 2006. Le forfait principal destiné à couvrir les besoins de base (« entretien », frais médicaux et logement) est passé de Fr. 1'030.– par mois à Fr. 960.– pour une personne seule. A Neuchâtel, le gouvernement « de gauche » a ponctionné 4,15 millions de francs aux bénéficiaires de l'aide sociale sur le budget 2006 (cf. *La brèche* N° 18). Dans le canton de Vaud, le Département de la santé et de l'action sociale dirigé par Pierre-Yves Maillard a engagé des inspecteurs chargés de traquer les « fraudeurs » de l'aide sociale.

Dans la même direction, la 5^e révision de l'AI qui sera débattue aux Chambres ce printemps vise aussi à la « réin-

sertion par le travail ». Surtout si ce travail n'est (presque) pas rétribué.

Les porteurs de ces mesures font semblant d'ignorer deux chiffres. En décembre 2005, le Secrétariat d'Etat à l'économie recensait 220'999 demandeurs d'emplois inscrits pour 7 341 places de travail vacantes. En fait, l'objectif est bien d'abaisser les normes salariales et de revenus de toutes et tous, par la précarisation la plus forte et la plus généralisée possible. Mettre au travail, par la contrainte, des personnes handicapées ou en difficultés et ce, pour des salaires scandaleusement bas, c'est évidemment exercer une forte pression sur l'ensemble des salarié-e-s et sur le niveau général des salaires. Objectif (bientôt) atteint. ■

Zurich: les fruits amers de la politique des « tables rondes »

Le gouvernement de Zurich renforce ses attaques contre la fonction publique et les usagers



Le MPS est la seule force politique, même très modeste, qui s'oppose radicalement à l'austérité et qui a appelé à une mobilisation contre ce Plan Hollenstein.

MARCO FEISTMANN

Le Conseil d'Etat du Canton de Zurich a présenté le 8 décembre dernier des nouvelles « idées de mesures d'austérité ». Il s'agit d'une liste de 100 mesures qui « n'ont pas encore été réalisées », mais qui avaient été élaborées auparavant par les départements les plus concernés, notamment le Département de la santé, dirigé par Verena Diener (écologiste-libérale, élue en 2003 sur la liste des Verts), celui de l'éducation, dirigé par Regine Aepli (PS) et celui de l'action sociale et de la sécurité, dirigé par Ruedi Jeker (PRD) et qui intègre les secteurs suivants: migration, police cantonale, armée et protection civile et sociale (sic!).

Quelques exemples significatifs de ces mesures: réduction de la moitié du personnel des urgences dans les hôpitaux; diminution importante des subventions aux primes d'assurance-maladie;

fermetures de centres de psychiatrie; fermetures d'hôpitaux publics; diminution de places d'apprentissage dans la santé; réductions de l'ordre de 62 millions de francs du financement de l'université et de l'Ecole professionnelle supérieure (*Zürcher Fachhochschule*); fermetures de l'Ecole des arts et métiers et de l'Ecole commerciale d'Uster; abolition des prestations complémentaires à l'AVS/AI.

Ce nouveau paquet d'austérité a été présenté à l'opinion publique par le ministre des finances Hans Hollenstein (PDC), élu en avril 2005 avec l'appui du PS et des Verts, étant censé représenter « les forces bourgeoises raisonnables opposées à l'UDC ». Hans Hollenstein a déclaré que ces nouvelles mesures seraient à la fois « douloureuses » et « les plus importantes jamais prises » par le canton de Zurich. En effet, ce ministre « raisonnable » propose des

coups dans les services publics et les salaires de la fonction publique qui sont dans la droite ligne – et renforcent même – celles introduites par son prédécesseur, Christian Huber (UDC), avec son « plan d'assainissement 2004 » (San 04). La nouvelle majorité de « centre-gauche » du gouvernement cantonal zurichois (2 PS, 1 écologiste libérale et 1 PDC « contre » 2 PRD et 1 UDC) a commencé à faire ses preuves.

Entre 2004 et 2009, avec les « idées Hollenstein » ajoutées aux résultats de la table ronde, les coupes dans le secteur public devraient atteindre 3,8 milliards de francs

Il ne faut effectivement pas beaucoup de perspicacité politique (sauf peut-être pour les dirigeants syndicaux du SSP de Zurich, qui sont restés dans une très large mesure totalement passifs suite à ces annonces) pour comprendre le caractère brutal et lucide de ce genre de mesures. Mesures qui traduisent la « vision » et les

intérêts de classe des dominants. Il faut comprendre, par exemple, que les urgences sont de fait un service sanitaire pour des secteurs salariés migrants, qui ne disposent pas, comme les salarié-e-s « stables » (eux-mêmes plutôt déstabilisés... dans la Zurich de l'après-grounding de Swissair), de « médecins de famille ». Il faut comprendre que 75% des places de travail supprimées à ce jour dans la fonction publique étaient occupées par des femmes; que la diminution du financement public des écoles supérieures accentue la pression au *sponsoring*, aux augmentations des taxes universitaires voulues par *économiesuisse* et à la sélection scolaire et sociale; que des institutions publiques de psychiatrie assument souvent la « socialisation des coûts » d'une certaine organisation du travail (stress, « incapacité à tenir les rythmes » qui se traduit par un débordement des problèmes « individuels » psychiques, etc.); que la politique des caisses vides (cadeaux fiscaux aux entreprises et aux très grandes fortunes de la *Goldküste* – la côte d'or des riches et super-riches sur le lac de Zurich) et de démantèlement de ces services publics, co-élaborés activement par la « gauche » institutionnelle, a pour cible avant tout les secteurs les plus « démunis » de la société. Dans le même temps, cette politique essaye de créer un nouveau bloc social autour des privatisations et d'un « Etat

performant » remodelé en fonction des critères de « la Zurich compétitive ».

Les « nouvelles idées » de Hans Hollenstein s'ajoutent au plan d'« équilibre financier 2006 » (*Massnahmenplan Haushaltsgleichgewicht 2006*) que le gouvernement avait présenté en août 2005 et qui prévoit, à partir de cette année, des coupes de 621 millions de francs dans les prestations des services publics (santé, éducation, transports publics, le secteur social) et de 328 millions dans les salaires des 40'000 employé-e-s de la fonction publique cantonale. Ces mesures avaient été décidées dans le cadre de la « Table ronde » des partis gouvernementaux, avec bien évidemment l'appui déclaré du PS.

Construire la riposte

Le même PS, quelques heures après l'annonce en décembre des nouvelles « idées » de Hollenstein, se précipitait pour affirmer qu'en cas de refus d'une augmentation par le parlement du taux d'imposition de 100% à 105% – augmentation proposée par le gouvernement – ces « coupes douloureuses dans la formation, la santé et le social seraient inévitables » (communiqué du PS du 8.12.05). Une déclaration irresponsable, même dans le cadre d'une tactique parlementaire basique, puisque les partis de droite qui étaient opposés à cette augmentation (UDC et PRD) disposent d'une majorité au parlement! Or cette majorité a bien refusé

l'augmentation des impôts. Suite à cette décision, Hans Hollenstein a confirmé ses « idées » et déclaré que leur concrétisation aurait lieu dans les prochains mois. Avec ces nouvelles mesures, les coupes dans le secteur public cantonal atteindraient 3,8 milliards de francs sur 5 ans (2004-2009).

Le MPS est la seule force politique, même très modeste, qui s'oppose radicalement à l'austérité et qui a appelé à une mobilisation contre ce *Plan Hollenstein*. Avec l'appui d'un petit secteur syndicaliste combatif dans la fonction publique, il a appelé à une manifestation le 15 décembre et contraint politiquement de ce fait le SSP à organiser lui-même une action symbolique. Quelques centaines de personnes ont participé à chacune de ces actions. Au-delà du caractère réduit de ces manifestations, cette opposition aux plans d'austérité a pu apparaître dans l'opinion publique, en recevant des échos assez importants dans le *Tages-Anzeiger*, la *NZZ* et *TeleZüri* (la principale télévision privée de Suisse allemande). Il est certain qu'un travail important devra être élaboré pour construire des ripostes réelles et consolidées face aux mesures d'austérité à Zurich qui s'annoncent de plus en plus dures. ■

France: misère sociale dans les quartiers populaires et misère de l'informaticien

Entretien avec Patrick Champagne et Henri Maler, co-animateurs de l'Association Acrimed (Action-CRItique-MEDias)

INTERVIEW: ROGER RAEMY
Comment désigner ce qui s'est passé récemment dans les banlieues de certaines villes françaises et comment les médias ont-ils traité cela ?

Patrick Champagne – Vous avez raison de poser la question ainsi en ne qualifiant pas d'emblée « ce qui s'est passé » car l'emploi des mots n'est jamais sans conséquences sur la construction de la réalité qu'il s'agit de nommer et, par là, sur sa perception, tout particulièrement ici où l'enjeu consiste précisément à imposer une certaine représentation de la réalité. La politique est aussi affaire de mots et de lutte pour imposer une certaine vision de la réalité.

Certains ont dit qu'il s'agissait d'une « révolte légitime », d'une « expression de colère » de jeunes des quartiers populaires que la société française ne veut pas intégrer tandis que d'autres n'y voient que des « comportements de voyous » et des « émeutes » inadmissibles. Et de même que certains éditorialistes avaient pu parler autrefois « d'intifada des banlieues », on a eu droit cette fois encore à la dénonciation d'un mouvement manipulé par les islamistes.

Depuis 1981, date des premiers événements de ce type, jusqu'aux événements récents en passant par ceux de Vaux-en-Velin en 1991, le traitement médiatique (mais il faudrait distinguer selon les médias) n'a guère changé, comme si les journalistes, en dépit de critiques, nombreuses et renouvelées n'avaient rien appris. Il y a des raisons à cela. Pour ne parler que de la télévision, parce que c'est le média qui domine tous les autres, on peut toujours voir les mêmes images et lire ou entendre les mêmes commentaires. C'est que les journalistes de l'audiovisuel sont surtout attentifs à l'extraordinaire, au spectaculaire et à l'immédiat, à ce qui se donne à voir dans l'instant. Des voitures qui brûlent ou des affrontements avec les forces de l'ordre sont, en soi, des scènes qui attirent les caméras parce que cela fait de « belles images » qui devraient, pensent-ils, faire de l'audience. Mais il ne suffit pas de multiplier les images, toujours les mêmes en fait et qui n'apprennent plus rien, pour donner à comprendre ce qui se passe.

Bien au contraire, on peut dire que les images font écran au même titre d'ailleurs qu'une expression telle que « violences urbaines » que les journalistes, suivant en cela les responsables politiques, utilisent. Il faut rappeler que cette expression a été créée par la police pour regrouper des comportements, en fait, très hétérogènes et relevant de

logiques très diverses mais qui ont en commun d'alimenter le sentiment d'insécurité, c'est-à-dire un thème de campagne électorale.

Les événements récents ont eu un ampleur particulièrement importante. N'est-ce pas nouveau ?

P.C. – Sans doute, mais il faut noter qu'il y a une certaine disproportion entre les actes commis et les effets visibles, et par là médiatisés, de ces actes. Il suffit, on l'a vu, d'un cocktail Molotov jeté par un adolescent irresponsable dans un magasin pour qu'un incendie gigantesque détruise la totalité du bâtiment et donne à croire que « les banlieues s'embrasent ». Les événements récents n'ont été le fait que d'une fraction infime de la population jeune des quartiers en question, et n'ont même concerné que des secteurs géographiques très limités de ces quartiers.

Sans minimiser les choses, car ces événements sont le symptôme de transformations structurelles profondes, il faut bien constater que le traitement des médias, compte tenu de leur logique de fonctionnement, déforme inévitablement la réalité dans le sens de l'extraordinaire, généralise de façon abusive l'exceptionnel et peut donner l'impression, à ceux qui s'informent exclusivement par les journaux télévisés, c'est-à-dire en fait la plupart des gens, que c'était toute la France des banlieues qui se soulevait.

Les images, pas plus que les mots, ne traduisent fidèlement la réalité. D'une certaine façon, elles la dissimulent: la violence visible masque la violence invisible, celle que subissent les populations des quartiers populaires

Ces images, pas plus que les mots, ne traduisent fidèlement la réalité. D'une certaine façon, elles la dissimulent: la violence visible masque la violence invisible, celle que subissent les populations des quartiers populaires. Certes, on a pu lire et entendre des commentaires qui, soudainement, découvriraient les formes les plus aiguës de la détresse sociale. Comment aurait-il pu en être autrement ? Mais cette recherche des causes a été rapidement recouverte par les discours du maintien de l'ordre, de la stigmatisation et de l'ignorance satisfaite.



Un exemple d'habitat urbain moderne» assez éloigné des logements de fonction des ministres, de Neuilly ou d'ailleurs.

Pour en donner un seul exemple, le 30 décembre 2005, *Le Monde* a publié une « tribune » de Jean-Paul Fissousi, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris qui commençait ainsi: « Tout, ou à peu près tout, a été dit sur la question des territoires défavorisés de la République. Je n'avais pas envie d'ajouter ma voix à ce concert d'explications. La violence n'est pas légitime, et toute explication en est, qu'on le veuille ou non, une justification. Comprendre, c'est déjà excuser. » Affirmations stupéfiantes sous la plume d'un « expert » en science économique. Comme si comprendre n'était pas d'abord se donner les moyens d'agir en connaissance de cause et ne pas confier la solution, avant tout et toujours, au ministère de l'intérieur.

A qui les médias ont-ils donné la parole ?

Henri Maler – Il faudrait ajouter: « et dans quelles conditions ? » Pendant toute la durée de ces événements, ce sont surtout les titulaires de la parole publique autorisée qui ont été sollicités ou qui ont imposé leurs discours dans les médias: des maires des villes concernées aux responsables politiques nationaux, en passant par ceux de la Justice et de la Police. Cette prépondérance a été facilitée parce qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement encadré, doté de porte-parole chargés de négocier à partir d'une liste de doléances précises.

Certes, les journalistes ont recueilli la parole d'acteurs et de victimes des « violences », mais sous forme de simulacre d'enquêtes de terrain et de brefs entretiens... Parfois, mais très marginalement, des sociologues qui travaillaient depuis très longtemps sur ces quartiers ont également été interrogés pour donner, en quelques minutes, une explication « scientifique » à tout cela. On imagine la profondeur de l'analyse qu'ils ont pu produire dans ces conditions, face à des éditorialistes, des responsables politiques et des essayistes comme Alain Finkielkraut qui

avaient par avance décidé, eux aussi, que, pour éviter de justifier, il valait mieux ne pas chercher à comprendre, mais seulement réagir vigoureusement.

Ne restait alors, une fois de plus, que l'alternative simplifiée mise en place depuis 20 ans sans rien régler, entre d'une part, un discours qui reconnaît que les « banlieues en difficultés » (à mettre entre guillemets) sont vraiment en difficulté et, d'autre part, un discours répressif qui dénonce des actes « inqualifiables » commis par la « racaille ».

Est-ce que les points de vue diffusés par les médias ont évolué pendant les semaines qu'a duré la couverture médiatique ?

Patrick Champagne – Dans les médias audiovisuels, la seule forme de lucidité qui s'est exercée, mais dans un souci de retour à l'ordre, a consisté à tenir compte des effets que la médiatisation de ces événements pouvait avoir sur les comportements des jeunes de ces cités. Ce n'est pas nouveau, mais il a paru urgent de se souvenir de ce que les journalistes savaient depuis longtemps, à savoir que les jeunes brûlaient des voitures « pour passer à la télévision » puisque, par un processus circulaire, les journalistes parlaient d'eux quand ils brûlaient des voitures.

« Passer à la télévision » est devenu, pour nombre d'acteurs, un enjeu majeur. Et pour faire parler de soi, il faut fabriquer ce qu'on peut appeler des « pièges à journalistes », c'est-à-dire des événements conçus à l'intention des journalistes. Les responsables politiques l'ont compris depuis longtemps, comme le montrent les « petites phrases » calibrées pour que les journalistes les reprennent. Les journalistes se sont donc rendus compte assez rapidement que les actions s'étendaient notamment parce qu'une sorte de compétition sur nombre de voitures incendiées s'était instaurée entre les quartiers. Aussi, certains journaux ont-ils décidé de ne plus donner le détail des dégâts commis chaque nuit.

En revanche, devant les réactions des habitants de ces quartiers, et notamment de tous ceux qui, tels les éducateurs de rue, les responsables d'associations, les assistants sociales, etc. travaillent auprès de ces habitants et qui savent les effets négatifs de la stigmatisation médiatique des « banlieues », les rédactions ont fabriqué quelques reportages « positifs ». Mais il s'agissait, pour l'essentiel de reportages de rattrapage qui, fabriqués dans l'urgence, pouvaient être aussi contestables d'ailleurs que les reportages « négatifs ».

Est-ce que vous avez constaté des analogies ou des ruptures avec la couverture médiatique de la campagne du référendum sur le Traité constitutionnel européen ?

Henri Maler – Les deux événements sont difficilement comparables. Mais, comme les logiques médiatiques et sociales qui sont à l'œuvre sont les mêmes, on peut découvrir, sous d'autres formes, les mêmes méthodes de travail et donc les mêmes mutilations.

Je n'en citerai qu'une: les distorsions quantitatives et qualitatives dans l'accès à la parole publique, selon que vous êtes puissant ou misérable, prescripteur d'opinion ou chercheur spécialisé... Jamais ou presque les médias dominants n'essaient de créer des conditions d'expression qui permettent à ceux qui sont culturellement démunis dans la maîtrise de la parole dans les médias d'y avoir cependant accès de façon que les savoirs sociaux dont ils disposent soient présentés comme des savoirs, même partiels et partiaux, et non de simples souffrances. Et par un paradoxe qui n'est qu'apparent, jamais ou presque les médias dominants n'essaient de créer des conditions d'expression qui permettent à ceux qui, par leur activité de recherche, ont tenté d'expliquer et de comprendre les principales formes de la misère sociale. Tout se passe comme si on ne pouvait entrer que par effraction dans

un microcosme médiatique gardé par des « élites » auto-proclamées.

Est-ce qu'une information de ce type permet aux citoyens de faire des choix politiques en toute connaissance de cause ?

H.M. – La réponse est dans la question... Mais il faut peut-être souligner d'abord que les médias dominants ne sont pas la seule source d'information.

L'expérience sociale et l'action collective sont elles-mêmes une source d'information. Les médias associatifs et alternatifs jouent un rôle qui est loin d'être aussi dérisoire qu'il n'y paraît. Internet notamment peut, si ces usages sociaux se démocratisent effectivement, renforcer considérablement le rôle des mouvements alternatifs. Ce qui s'est passé lors de la campagne référendaire de 2005 en France montre qu'une victoire est possible sans les médias dominants et malgré eux, contrairement à ce que croient trop souvent des associations et des formations politiques qui, même quand elles présentent comme très subversives, se plient, sans les contester, aux exigences de l'ordre médiatique existant dans l'espoir de s'y tailler une place.

Cela dit, quand la politique est réduite au spectacle de la politique, quand les options proposées le sont en fonction de problématiques imposées par les occupants habituels du microcosme, quand l'information sur les expériences et les souffrances sociales du plus grand nombre est construite en se conformant à des impératifs d'audience purement commerciale, il est évident que les choix politiques des citoyens ne sont par aussi démocratiquement préparés qu'on voudrait nous le faire croire... en invoquant des dictatures: comme si le pire pouvait excuser le mal. C'est pourquoi notre critique des médias doit rendre perceptible l'urgence de transformations du paysage médiatique dans son ensemble et ouvrir la voie à des propositions en ce sens.

Les banquiers peuvent rester sereins

Un unanimisme réunit presse internationale et gauche européenne autour de l'élection de Morales en Bolivie et des perspectives de changement qu'elle ouvrirait pour les opprimé.e.s et les exploité.e.s dans ce pays. Nous publions ci-dessous une analyse différente de ces perspectives par James Petras*.

JAMES PETRAS

Une évaluation réaliste de la victoire électorale d'Evo Morales demande des connaissances aussi bien sur son rôle récent dans les luttes populaires en Bolivie, de son programme et de son idéologie que des premières mesures prises par son gouvernement. Dans un passé proche, d'innombrables intellectuels de gauche, professeurs, journalistes et membres d'ONG ont acclamé une série de nouveaux présidents élus (au Brésil, Lula; en Equateur, Gutierrez; en Uruguay, Vazquez; et en Argentine, Kirchner) qui ont maintenu les entreprises privatisées, payé ponctuellement la dette extérieure, appliqué les politiques du FMI et envoyé des forces militaires en Haïti pour maintenir en place le régime marionnette imposé par les USA et pour réprimer les gens qui tentaient de restaurer le gouvernement démocratiquement élu d'Aristide.

Une fois encore en Bolivie, c'est un chef «populaire» qui a été élu. Et une fois encore, une armée de suiveurs de gauche acritiques s'affirment, ignorants des faits significatifs et des changements politiques intervenus au cours des cinq dernières années.

La marge de victoire d'Evo Morales – 54% contre 29% – a dépassé toutes celles du demi-siècle précédent. Son parti, le MAS (*Mouvement vers le socialisme*) a gagné une majorité de sièges au Parlement, et près de la majorité des sièges au Sénat, ainsi que trois postes de gouverneurs sur neuf, malgré le fait que le conseil électoral a supprimé des listes, pour des raisons «techniques», près d'un million de votants enregistrés (pour la plupart des paysans indigènes votant pour Morales). Morales a gagné dans toutes les villes importantes (sauf à Santa Cruz, fief de l'extrême-droite) et a dépassé 65% dans beaucoup de régions défavorisées, rurales et urbaines. Morales et le MAS ont gagné malgré l'opposition de tous les principaux médias électroniques et de la presse, des associations des propriétaires d'entreprises et des mines et malgré les lourdes interventions et les menaces émanant de l'ambassade des Etats-Unis. Dans ce cas, l'opposition des entreprises des Etats-Unis à Evo Morales a contribué à son succès. [...]

La réaction des gouvernements étrangers de gauche, du centre ou de droite à l'élection de Morales a été positive. Fidel Castro, Chavez, Zapatero, Chirac et même Wolfowitz (Banque Mondiale) ont adressé leurs félicitations à Morales. Les Etats-Unis ont adopté une position ambiguë.

* James Petras est professeur de sociologie à l'Université de Binghamton, New-York, et co-auteur, avec Henry Veltmeyer, de «*Social Movements and the State: Brazil, Ecuador, Bolivia and Argentina*» (paru en 2005).

Le message de C. Rice était accompagné d'une prévisible mise en garde sur le respect des «méthodes démocratiques» pour le gouvernement (c'est-à-dire suivre les directives des Etats-Unis). Pendant ce temps, peu après les élections, les forces spéciales étasuniennes basées au Paraguay ont commencé des exercices militaires près de la frontière avec la Bolivie. Les principales compagnies pétrolières (Repsol, Petrobras, etc.) ont exprimé leur volonté de travailler avec le nouveau président (s'il accepte leurs règles du jeu). Dans le même temps, elles annonçaient que tout nouvel investissement était suspendu.

Les dirigeants de la principale confédération syndicale, la Confédération des Travailleurs Boliviens (COB), la Confédération des mineurs, les Confédérations des banlieues d'El Alto (ville ouvrière de 800'000 habitants près de La Paz) ont adopté l'attitude prudente du «wait and see», demandant au président que les premières mesures du gouvernement incluent la nationalisation des compagnies pétrolières et gazières et la convocation d'une assemblée constituante. Malgré les réticences de ces dirigeants à afficher leur soutien à l'élection de Morales, la grande majorité des membres de ces confédérations ont voté pour lui.

Dans la campagne, les propositions du couple Morales-García Linera révèlent un triple discours: à la population des villes et aux membres des syndicats, ils parlaient d'un «socialisme andin», aux indigènes des hauts plateaux, de «capitalisme andin» et aux dirigeants des entreprises ils disaient que «le socialisme n'est pas à l'agenda pour les 50 à 100 prochaines années».

En résumé, à l'exception des Etats-Unis, il y a eu un large soutien à la victoire de Morales allant des grandes entreprises aux sans-emplois, de la Banque Mondiale aux populations indigènes des Andes, chacun avec sa propre lecture et ses propres idées sur les actions politiques qui seront menées par un congrès dominé par le MAS et un Etat présidé par Morales.

Deux voies possibles

Il y a au moins deux manières d'envisager l'avenir avec Evo Morales comme président. Deux manières qui dépassent les barrières idéologiques.

La gauche exubérante et certains secteurs de la droite dure (tout particulièrement aux Etats-Unis et en Bolivie) évoquent un scénario selon lequel un président indien issu de la gauche radicale, répondant à une majorité de pauvres boliviens, va transformer la Bolivie d'un pays basé sur une économie libérale dominée par une oligarchie de «blancs» impérialiste en un pays d'indiens paysans poursuivant une politique extérieure indépendante, nationalisant l'industrie pétrolière, mettant en place une profonde réforme agraire et défendant les producteurs de coca. Ce point de vue est partagé par 95% de la «gauche» et par la droite dure, y compris l'administration Bush.

Un autre point de vue, dont le mien, voit dans Evo Morales un politicien social-libéral modéré qui, au cours des cinq dernières années, a évolué vers des positions centristes. Il ne nationalisera pas le pétrole ou le gaz, mais renégociera probablement une augmentation modérée des taxes, et «nationalisera» la matière première, laissant aux industries la liberté d'extraire, de transporter et de commercer. Il va promouvoir trois variantes du capitalisme: la protection des petites et moyennes entreprises, l'accès aux investissements de l'étranger et le financement des entreprises d'Etat dans le pétrole et les mines comme «junior partners» des compagnies multinationales. Pour donner le change et stabiliser son gouvernement, il va nommer un certain nombre de dirigeants populaires à des postes gouvernementaux en rapport avec le travail et le social avec des budgets limités qui seront subordonnés aux ministères des finances et de l'économie dirigés eux par des économistes libéraux. Morales va promouvoir et financer la célébration de la culture indienne. Il va promouvoir l'usage de la langue indienne dans les écoles des Andes et dans les administrations publiques. «La réforme agraire» ne contiendra aucune expropriation mais des projets de valorisation de terres non cultivées ou non encore exploitées. La culture de la coca sera légalisée mais l'autorisation réduite à moins d'une moitié d'acre par famille. Le trafic de drogue sera illégal. Morales proposera de travailler avec la DEA (Agence antidroge des Etats-Unis) contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. [...]

Luttes sociales sans Morales

Alors que les supporters de gauche d'Evo Morales, mal informés, le dépeignent comme un dirigeant révolutionnaire des masses boliviennes, ils ignorent que Morales n'avait joué aucun rôle dans les insurrections d'octobre 2003, et de mai-juin 2005. Pendant la grève générale et les batailles de rue d'octobre, Morales était en Europe, participant à une rencontre interparlementaire à Genève pour discuter des vertus de la politique parlementaire. Pendant ce temps, un grand nombre de Boliviens étaient massacrés par les forces du gouvernement de Sanchez de Losada parce qu'ils s'opposaient aux politiques des firmes étrangères dans le domaine du pétrole et du gaz. Morales revint à temps pour célébrer l'éjection de Sanchez de Losada par le peuple et pour convaincre un demi-million de manifestants d'accepter le vice-président néolibéral Carlos Mesa comme nouveau président. Moins de deux ans plus tard, une autre série de grèves et de barricades conduisirent à l'éjection de Mesa pour avoir poursuivi la politique de son prédécesseur sur le pétrole. Une fois encore,



«Il y a eu un large soutien à la victoire de Morales allant des grandes entreprises aux sans-emplois. Ici, Morales avec Diego Maradona.»

Morales est arrivé pour orienter le soulèvement vers une voie institutionnelle, proposant un juge de la Cour Suprême comme président *ad interim* pendant que de nouvelles élections étaient convoquées. Morales réussit à sortir la lutte de la rue et à démanteler les conseils populaires naissants pour les orienter vers les institutions bourgeoises établies. Dans ces deux crises, il a soutenu le remplacement d'un président néolibéral par un autre président néolibéral, en opposition avec la volonté populaire qui revendiquait une nouvelle assemblée nationale contrôlée par le peuple.

Luttes sociales sans Morales

Pendant la présidence de Mesa, Morales a soutenu le dernier référendum (2004) qui laissait aux multinationales étrangères le contrôle du pétrole et du gaz contre une petite augmentation des taxes. [...]

Dans la campagne présidentielle, les propositions du couple Morales-García Linera (vice-président) révèlent un triple discours: à la population des villes et aux membres des syndicats, ils parlaient d'un «socialisme andin», aux indigènes des hauts plateaux, ils parlaient de «capitalisme andin» et aux dirigeants des entreprises ils disaient que «le socialisme n'est pas à l'agenda pour les 50 à 100 prochaines années». [...]

Morales et son vice-président Linera ont promis de poursuivre les politiques fiscales et macroéconomiques de leurs prédécesseurs et de ne rien changer vis-à-vis des entreprises privatisées illégalement. Le porte-parole économique de Morales, Carlos Villegas, a déclaré que le Président «dérogera d'une manière symbolique avec le décret qui a privatisé des entreprises» mais, a-t-il ajouté, «cela n'aura pas d'effets rétroactifs». Des gestes symboliques d'une nature purement rhétorique semblent être la voie choisie par Morales et Linera. [...]

Ce qui est crucial dans cette discussion, ce ne sont pas les années 1980 ou 1990,

années du militantisme de Morales, mais bien les alliances passées, les accords conclus et le programme proposé dans sa route vers la présidence. Toutes ces données sur les actions politiques d'Evo Morales, spécialement depuis 2002, révèlent un tournant à droite, passant des luttes de masse à une politique électoraliste, un déplacement vers des opérations menées à l'intérieur du Congrès et des élites institutionnelles. Morales est passé du soutien aux soulèvements populaires au soutien à l'un ou à l'autre président néolibéral. [...]

Au mieux, Morales va donc mettre en place quelques augmentations marginales de taxes sur la propriété et les matières premières, et peut-être augmenter le budget de quelques services sociaux (mais toujours dans les limites d'un budget fiscal global très serré). Le pouvoir politique sera partagé entre les nouveaux petits bourgeois du bureau du MAS et les anciens oligarques de l'économie. Sans aucun doute, les relations diplomatiques avec Cuba et le Venezuela seront améliorées. Les relations avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International vont rester inchangées. Comme toute agression de la part de l'administration en place à Washington n'est pas exclue, il est aussi possible, étant donné la politique de facto néolibérale de Morales, que le Département d'Etat étasunien opte pour une pression maximale sur Morales afin que ce dernier fasse d'avantage de concessions aux grandes industries et aille plus loin dans l'éradication de la culture de la coca. Malheureusement, ladite gauche continuera à répondre aux symboles, aux histoires mythiques, à la rhétorique politique et non à la substance programmatique, aux expériences historiques et aux politiques socio-économiques concrètes.

Acrimed

Médias en campagne – Retour sur le référendum 2005, Editions Syllepses

Ce livre traite de la campagne médiatique qui a précédé le vote sur le référendum du traité constitutionnel européen en France. Il est le fruit du travail de l'association Acrimed¹. Les articles produits tout au long de la campagne par cette association constituent la base de travail de cet ouvrage qui propose un décryptage des pratiques journalistiques en se fondant sur une analyse de ce qui est offert au citoyen en guise d'informations exactes et de commentaires pluralistes. De cette observation minutieuse, les auteurs ont pu dégager plusieurs biais qui, additionnés, mettent en question le prétendu pluralisme des médias: les prétentions de fournir une information factuelle sans commentaires et d'arbitrer démocratiquement le débat démocratique.

Vous avez dit «équité»?

Le premier chapitre est consacré aux distorsions quantitatives et qualitatives de l'accès à la parole publique. En observant les temps de paroles, le nombre des invités et des éditorialistes, les auteurs n'ont pas eu trop de peine à constater ce premier biais. Un seul exemple: le relevé officiel du CSA «qui couvre la période du 4 au 29 avril [2005] indique que les défenseurs du «oui», dans l'ensemble des chaînes généralistes de télé-

vision, ont disposé de 63% du temps d'antenne, contre 37% pour leurs adversaires». Cette forte asymétrie constatée pendant la campagne et critiquée par des syndicats de journalistes devient, elle aussi, objet de débat. Comme les auteurs le montrent dans ce livre, citations à l'appui, l'asymétrie, lorsqu'elle est évoquée dans les médias, est simplement niée par ces propres producteurs.

Vous avez dit «pédagogie»?

Le second biais est plus difficile à capter parce qu'il est habituel, quotidien et peu questionné. Il s'agit du rôle que s'arroge les éditorialistes en raison de leur statut. Ces derniers se placent dans la position classique du professeur². Pour eux, il s'agit de faire passer un savoir dont ils auraient le monopole et non de débattre d'une question posée à l'ensemble des citoyens. Cette asymétrie est détectable par l'analyse du langage, des mots utilisés. Faut-il le rappeler? Les mots produits du sens susceptible de produire des actions. Lors de cette campagne, la production langagière des éditorialistes peut être concrétisée par cet entête de chapitre: «La raison des maîtres et les passions du peuple». Les éditorialistes, une fois acquis le statut de «maîtres» de la raison, peuvent ensuite disserter entre eux des

«passions du peuple» et passer sous silence les faits qui contredisent leurs arguments.

Vous avez dit «démocratie»?

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des contenus après les résultats de la votation. Dans le cas français, la ligne pour le «oui» prônée par les éditorialistes n'a pas convaincu. Ces derniers, au lieu de prendre acte du résultat démocratique et de questionner leur pratique, vont employer leur temps à disqualifier «ce peuple qui a mal voté». Cette attitude peut être illustrée par un exemple pris sur la chaîne publique France 2. Au soir du 29 mai, «la directrice de l'information Arlette Chabot refuse de laisser entrer plusieurs représentants du «non de gauche» que la chaîne avait pourtant invités au départ: et pour cause, le plateau est déjà encombré de partisans du «oui»³. Le conseil des «maîtres» se tiendra donc sans les «mauvais élèves», ceux dont la décision à pourtant force de loi!

Toute ressemblance avec l'attitude des médias en Suisse lors de la campagne précédant le vote du 25 septembre 2005 n'est pas fortuite puisqu'elle est le produit de structures sociales. Ce cas particulier n'est qu'un exemple parmi d'autres⁴.



L'illusion de la diversité des opinions illustrées par la diversité des médias et des titres en Suisse romande est également bien ancrée dans les consciences. Les militants «pour un autre monde possible» seraient bien inspirés de donner naissance au mouvement de critique des médias que ce livre appelle de ces vœux ou pour le moins de questionner leur attitude vis-à-vis des médias dominants comme le suggère encore la lettre ouverte publiée en annexe à ce livre et intitulée: «Lettre ouverte à la gauche de la gauche.»⁵

1. Né en 1996 d'un appel à la solidarité avec les grévistes de 1995, Acrimed (Action-Critique-Médias) remplit la fonction d'observatoire des médias. Composée de journalistes, de salariés des médias, de chercheurs universi-

taires, cette association s'est donnée pour but: une critique radicale et intransigente des médias. Les productions régulières de l'association sont disponibles sur: <http://www.acrimed.org>.
2. Dans sa thèse, Yves de la Haye montre que la position sociale ne suffit pas à expliquer l'asymétrie et démontre qu'elle est apprise dans les écoles à partir des niveaux secondaires supérieurs. Yves de la Haye - «Journalisme mode d'emploi - des manières d'écrire l'actualité» - Ed. La pensée sauvage 1985.
3. Cf. «Messieurs les censeurs, les urnes ont parlé!» publié par Acrimed 1^{er} juin 2005.
4. Lire l'article de Roger Raemy (<http://www.acrimed.org/article1612.html>) sur deux éditos du Temps parus après les votations du 16 mai 2004. En Suisse aussi, les éditorialistes préconisent des solutions pour le moins radicales quand «le peuple» décide de ne pas suivre la ligne qu'ils avaient préalablement tracée dans leurs journaux.
5. Cette lettre ouverte est disponible sur le site d'Acrimed: <http://www.acrimed.org/article2059.html> Comme tous les articles ayant servi de base d'analyse à la publication de ce livre.

EN BREF...

Livre

Robert McLiam Wilson / Donovan Wyllie: Les Dépossédés, Christian Bourgeois, 2005, 348pp. + photos.

Voici un livre atypique de la part d'un auteur romanesque (*Eureka Street*, *La Douleur de Manfred*) dont la lecture ne peut qu'être recommandée à l'heure où Caritas «révèle» que la Suisse compte un million «de pauvres». Dans cet ouvrage, publié en 1992 en anglais, Robert McLiam Wilson et le photographe Donovan Wyllie nous convient à une plongée d'une année dans les quartiers pauvres de Londres, Glasgow et Belfast. Il ne s'agit cependant pas d'une épopée misérabiliste: l'auteur décrit en effet la pauvreté comme un état de dépossession, ce qui l'amène, dans son souci de comprendre l'histoire de ses interlocuteurs, à la dire «classe moyenne», rétablissant ainsi une continuité sociale trop souvent gommée dans le traitement médiatique de «la pauvreté». En utilisant pleinement sa marge de liberté, McLiam Wilson tente ici de construire un «documentaire subjectif» en montrant, à partir de plusieurs témoignages très respectueux, les liens entre les réalités collectives que sont les politiques Thatcheriennes et des trajectoires individuelles ayant chacune leurs particularités. Une telle vision de la pauvreté en termes de dépossession pose la question urgente de la nécessaire réappropriation des moyens de satisfaire les besoins sociaux des «dépossédés» comme de l'ensemble des salariés.

Dupain – Les Vivants

Corida/Label Bleu

ROGER RAEMY

Le dessin du «monstre usine», prêt à avaler les vivants pour les réduire en fumée, le nom du groupe et le titre de l'album sont autant d'indicateurs de fabrication de la musique contenue dans cet album. De l'usine et de ses effets, il en est question dès le premier titre de cet album: «Il y a des matins si longs et à quoi bon se lever/ De toute façon personne n'a besoin de moi aujourd'hui/ Il y a des fins de mois qui n'en finissent plus/ Des jours qui comptent double et se rallongent toujours plus/ Il y a la mer, le soleil et les hauts-fourneaux/ Qui narguent les anciens et nous laissent dans les poumons un souffle amer/ .../ Il y a des gens tristes et moi bien sûr j'insiste à leur dire/ Ne soyez pas seuls on est des milliers sans rien.» (Tout le monde – page 1)

Du pain pour les vivants!

Comme un slogan de manif décliné en onze titres sur des musiques issues du mélange entre des rythmes africains, arabes, andalous et électrodub. Des rythmes qui symbolisent autant le caractère créatif que répétitif du travail effectué chaque jour par les vivants. Les textes sont tantôt en français, tantôt en occitan à moins qu'ils

ne soient en arabe. S'il choisit ce mode d'expression, c'est que le groupe cherche à s'adresser aux gens qui l'entourent pour tisser le premier canevas d'un avenir commun. Cet assemblage de moyens d'expression populaire permet de faire passer l'idée d'une résistance active en créant des expressions propres à exprimer la solidarité avec les autres exploités: «Maintenant que j'ai trimé dans la fabrique/ Je sais que mes racines se nourrissent du sentiment d'être d'ensemble/ Mais d'où viens-tu toi qui conteste?/ D'où que tu sois, tu es d'ici et ce pour longtemps!» (port de bouc – page 6)

Dupain? Parce que c'est la première revendication qui doit être satisfaite. Pour les vivants? Car, c'est à ceux qui luttent malgré un rapport de forces inégal que s'adresse cet album de onze chansons. C'est également du quotidien de ces gens en lutte que viennent les thèmes traités dans les textes. C'est encore parmi eux que vivent, luttent, travaillent et créent les membres de Dupain. C'est sûrement cet ancrage qui leur permet de relever certaines contradictions: «Il n'y a pas de magasin où l'on puisse trouver le moyen d'échapper à notre condition d'humain/ Il y a des biens qui ne valent rien/

Si ce n'est qu'ils me font croire que je suis le top du citoyen moderne/ Il y a bien des gens qui, tête en avant, reconnaissent pourtant bien qu'ils ne sont pas si malins à se donner du mal pour rien/ .../ à celui qui s'emboucanne et trime comme un âne/ c'est pour satisfaire sa femme, et les enfants qu'il n'a plus de temps pour eux» (Tout le monde – page 1)

Cet ancrage dans un collectif réel leur permet d'éviter l'écueil de la béatification du populaire et de l'éloge de la communauté. C'est fort de cet ancrage qu'ils tentent d'ouvrir délicatement les yeux des vivants: «Du moment qu'on joue le jeu, on est dans le vent/

souffle le vent violent, on est en dedans/ Tu n'oses pas le faire, tu veux pas qu'on le dise/ Tu n'oses pas le dire, tu veux pas qu'on l'écrive/ Tu voudrais bien qu'on tende à devenir toi-même/ Mais jamais tu ne penses à devenir toi-même/ Mais qui es-tu soldat, le nom de ta mission?/ On voudrait bien savoir quelle est ton opinion./ N'as-tu pas oublié de regarder autour?/ Tous ces moments fanés.» (En chemin – page 9)

Au final, comme l'issue de la lutte est incertaine, on ne peut que vous inviter avec Dupain à rejoindre le collectif «United Bras Cassés»: «Combien de temps peut-on vivre en espérant tous les jours



que demain sera bien/ Si complice de la manœuvre on ne cesse d'alimenter la machine?/ .../ Combien de temps cela peut-il durer?/ Quand d'échecs en défaites on finit par croire qu'on est le dernier des.../ Chaque matin, c'est le grand jour/ Tombe la nuit rien n'a bougé/ Peut-être demain seras-tu celui qui décide enfin de ne plus laisser filer ces années qui passent.»

AGENDA

GENÈVE

Lundi 6 février:

Café mondialisation d'attac-Genève avec Hassane Kouyaté. 19h, Café Alegre (Rue des Savoises 15)

BERNE

Mercredi 22 février:

Débat contradictoire sur l'AGCS, avec Luzius Wasescha (seco), Alessandro Pelizzari (attac) et autres. 20h, Kornhausforum Bern.

BÂLE

Samedi 28 janvier:

Manifestation contre le World Economic Forum.

Rassemblement et départ 13h30, Barfüsserplatz. Org.: Anti-WEF Bündnis de Bâle.

ZURICH, L'AUTRE DAVOS

Vendredi 27 janvier 2006:

La lutte contre la pauvreté: une lutte contre les pauvres? avec Nahla Chahal (sociologue, coordinatrice de la CCIPPP - Campagne civile internationale de protection du peuple palestinien), Tania Quiroz Mendieta (militante de la coalition contre la privatisation de l'eau de La Paz, Bolivie) et Jay Arena (militant de la Nouvelle Orléans). 20h: début de la conférence au Jugendkulturhaus Dynamo, Wasserwerkstrasse 21 à Zurich

Le plan de Sharon sans Sharon

A l'heure où les analystes et éditorialistes pleurent la disparition politique d'Ariel Sharon, «l'homme de paix», il est utile de rappeler ses objectifs politiques aussi bien avant d'être Premier ministre que durant son mandat.



MICHEL WARSCHAWSKI *
En lisant les médias locaux et internationaux, on a le sentiment que l'hémorragie cérébrale qui a poussé le Premier ministre israélien hors de la scène politique aura presque le même effet que les deux balles qui, dix ans plus tôt, mettaient fin à la vie de son ami et prédécesseur, Yitzchak Rabin – c'est-à-dire la mort du processus de paix.

L'assassinat de Rabin arrêta le processus d'Oslo, l'attaque cérébrale d'Ariel Sharon peut arrêter, nous dit-on, l'actuel avancement israélien vers une paix israélo-palestinienne, une tendance qui débuta avec le redéploiement israélien de la bande de Gaza et le démantèlement de quelques petites colonies. Même quelques officiels palestiniens expriment leurs inquiétudes au sujet d'un avenir politique sans Ariel Sharon.

Cette évaluation très partielle ne peut pas être plus éloignée de la vérité. Sharon n'était pas et n'a jamais prétendu être, même ces dernières années, un homme de paix. Sharon n'a jamais eu l'intention de rouvrir des négociations avec l'autorité palestinienne, sans parler d'atteindre un «compromis équitable» capable de mettre fin à ce conflit centenaire.

* Michel Warschawski est Directeur de l'Alternative Information Center (AIC), organisation israélo-palestinienne basée à Jérusalem.

Bien au contraire: n'importe quelle évaluation honnête des nombreux discours et entretiens de Sharon au cours de ces trente-cinq dernières années, et plus particulièrement depuis qu'il est devenu Premier ministre en 2001, révèle une vision politique extrêmement consistante et cohérente, qui rejette explicitement la simple possibilité d'une paix entre les Arabes et Israël. En fait, Sharon est le seul chef politique israélien, à l'exception de David Ben Gurion, à avoir une vision politique holiste – un projet national global et à long terme – qui peut être résumé en quatre points:

1. La guerre de 1948 n'est pas terminée et les frontières définitives d'Israël ne devraient pas être fixées, au moins pour les cinquante (sic) prochaines années;

2. Pour ces mêmes cinquante prochaines années, la priorité d'Israël est de créer de fait une continuité territoriale de la mer Méditerranée à la rivière du Jourdain grâce à la poursuite ininterrompue d'implantation de colonies;

3. Afin de maintenir la nature juive de la démographie d'Israël, les Palestiniens devront être exclus du territoire par expulsion («la Jordanie est l'Etat des Palestiniens») ou par enfermement dans des «réserves d'Indiens» («cantons») qui, s'ils le désirent, peuvent être appelés un «Etat palestinien».

4. Aucun Arabe ne fera jamais (au moins pour les cinquante prochaines années) la paix avec Israël, et comme nous n'avons et n'aurons pas de partenaires, la création de cet «Etat palestinien» et l'établissement de ses frontières et de ses prérogatives seront unilatéralement décidées par le gouvernement d'Israël.

Le redéploiement unilatéral de la bande de Gaza était supposé être le premier pas d'un plan stratégique de long terme. Après les prochaines élections (fin mars 2006 - ndlr), Sharon avait l'intention de prendre d'autres initiatives unilatérales: une poursuite déterminée du processus de colonisation avec quelques retraits de colonies dans les zones à forte concentration de Palestiniens.

Un plan, pas un plan de paix

Pour sûr, Sharon avait un plan. Mais il serait risible de l'appeler un «plan de paix». Ce dernier était supposé être un plan israélien, unilatéralement imposé aux Palestiniens. Avec la fin de l'ère Sharon, on peut légitimement se demander si ce plan continuera à représenter le cadre stratégique de la politique de l'Etat d'Israël.

Même si la disparition de Sharon de la scène politique israélienne n'est d'aucune manière la fin d'un processus de paix renouvelé, cela ne signifie pas, dans la crise politique actuelle, que la maladie de Sharon doit être réduite à un incident mineur. C'est, en fait, un vrai tremblement de terre. Il n'existe pas, depuis David Ben Gurion, une personnalité qui ait autant monopolisé la scène politique israélienne ou qui ait accumulé une aussi grande majorité de votes (à la suite du pathétique échec d'Ehud Barak).

Sharon était le seul chef capable de quitter son parti le Likud, et en quelques semaines seulement d'établir un parti, – Kadima – à qui il était prêté de recevoir plus de votes que le Likud et le Labor réunis. Pour une majorité des Israéliens, Sharon était l'homme qui incarnait le nouveau consensus basé sur la sécurité et sur ce que les Israéliens croyaient être «des initiatives de paix unilatérales». Le problème de Kadima est qu'il s'agit du parti d'un homme, d'une structure prévue pour donner à Ariel Sharon – et seulement à Ariel Sharon – les moyens de mettre en œuvre sa politique. Le parti Kadima n'a aucun cadre institutionnel, il n'a aucun programme, et sans Sharon, il n'est qu'un assemblage de déserteurs des autres formations politiques – des

plus à droite jusqu'à celles de la gauche sioniste.

Etant donné le délai très court jusqu'aux prochaines élections, la direction de Kadima a peu de temps pour donner un profil politique et une équipe de direction capable de convaincre les électeurs israéliens que ce parti a la capacité de mettre en œuvre la politique de Sharon sans Sharon. Quelques-uns des chefs de Kadima sont déjà en train de négocier leurs retours dans les divers partis d'où ils sont venus, ce qui réjouit les deux chefs de parti, Benjamin Netanyahu et Amir Peretz. Mais, tous deux, Peretz et Netanyahu, devront réajuster leur plate-forme politique pour regagner tous les électeurs qui avaient l'intention de soutenir Ariel Sharon lors des élections à venir. Ce n'est pas tâche facile.

Pour sûr, Sharon avait un plan. Mais il serait risible de l'appeler un «plan de paix»

En bref, la scène politique israélienne est dans un état de tourmente sans précédent, et personne ne peut prédire quelle sera la situation le jour après les élections: qui formera le gouvernement, à quoi ressemblera la coalition, ou même qui appartiendra à quel parti.

Les Palestiniens peuvent-ils se satisfaire d'une telle situation? Pas nécessairement. Comme l'a déclaré un porte-parole palestinien il y a quelques jours: «Quand un Premier ministre israélien ne sait pas que faire, il a toujours l'option de renforcer la répression contre les Palestiniens...»

Bien sûr, il y a une autre raison d'être mécontent: Ariel Sharon sera l'un des nombreux criminels de guerre qui va mourir sans avoir été mis devant une cour de justice internationale; ses victimes ne le verront pas jugé pour les crimes qu'il a commis pendant les cinquante dernières années.

ALENCNTRE.ORG

De nombreux textes sur la révolte des banlieues en France, mais aussi sur la situation au Brésil, en Irak...

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.
Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La breche

- normal (20.–) de soutien (50.– et plus)
 à l'étranger (50.– / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-g@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-vd@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....